

Le Partenariat avec l'Afrique



Ministry of Foreign Affairs
and International Cooperation of Italy

Table des matières

INTRODUCTION	05
L'Afrique aujourd'hui, une photographie.	07
L'Afrique demain: une centralité croissante	14
Quel rôle pour l'Italie	19
PRIORITÉS THÉMATIQUES EN AFRIQUE	21
Paix et sécurité	22
Gouvernance et droits de l'homme	24
Migration et mobilité	25
Partenariats commerciaux et investissements	27
Développement durable, coopération au développement et lutte contre le changement climatique	36
Coopération culturelle et scientifique	40
PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES	43
Afrique Méditerranéenne	44
Corne de l'Afrique et Mer Rouge	46
Le Sahel	48
L'Afrique Australe	50
CONCLUSIONS ET LIGNES D'ACTION	53



Introduction

L'Afrique est depuis longtemps une priorité absolue de la politique étrangère italienne. La relation avec les Pays du Continent et ses organisations repose aujourd'hui sur un partenariat égalitaire, orienté vers un développement partagé et visant à aborder ensemble les multiples défis mondiaux, surmontant ainsi la vision traditionnelle du donateur/bénéficiaire. L'attention de l'Italie à l'égard de l'Afrique est orientée à garantir tant la croissance équilibrée du Continent que notre intérêt national, aussi dans un cadre européen et international.

Sur le Continent africain, les interconnexions étroites entre la résilience, la durabilité, la paix, la lutte contre le terrorisme, la criminalité et le trafic illicite, le développement, le progrès, les flux de migrants et de réfugiés, le changement climatique ressortent de manière évidente. À ces thèmes vient s'ajouter la question, qui est de l'actualité immédiate, de la réponse sanitaire à la pandémie COVID-19 et de son impact sur les économies continentales, en particulier en ce qui concerne la viabilité de la dette.

Notre position géopolitique au cœur de la Mer Méditerranée et notre propension traditionnelle au dialogue avec l'Afrique, également à la lumière de la centralité croissante que le Continent est en train d'assumer face à des phénomènes mondiaux de plus en plus complexes, nous invite à définir une action de politique étrangère cohérente, articulée sur de différents axes tels que: la paix et la sécurité, la gouvernance et les droits de l'homme, la migration et la mobilité, la coopération et les investissements, le développement économique durable, la lutte contre le changement climatique, la coopération culturelle et scientifique.

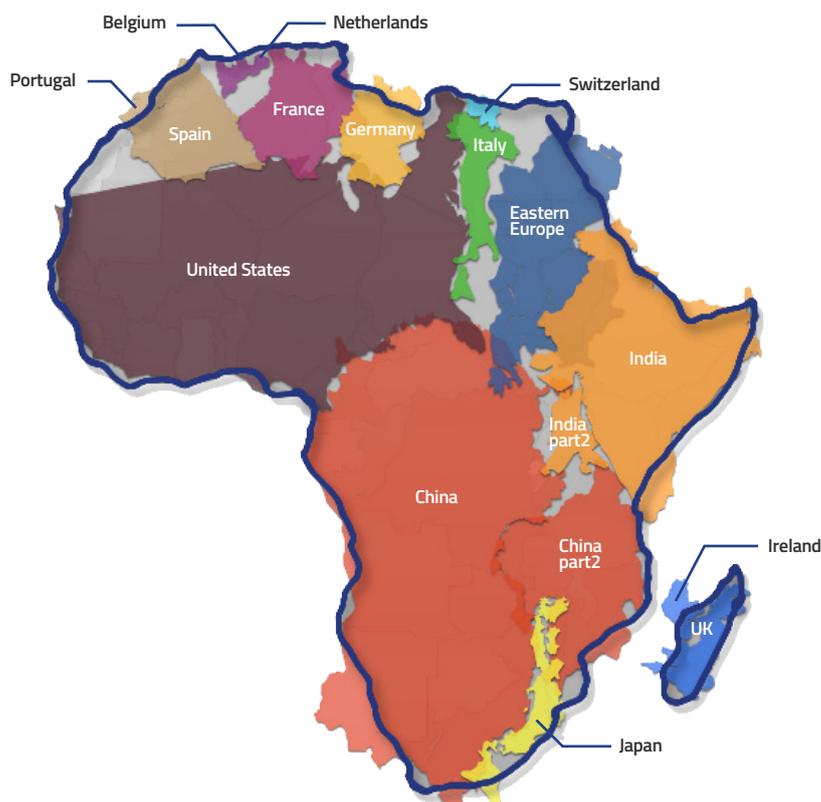
Cette action se greffe sur la présence ancienne et intense de l'Italie en Afrique qui nous distingue des autres acteurs sur le Continent. Une présence qui repose non seulement sur des choix politiques calibrés, mais aussi sur les multiples initiatives de la Coopération italienne pour le Développement, sur l'expérience bien ancrée de nos ONG et des bénévoles, sur le rôle des missions religieuses et archéologiques et sur les nombreuses communautés de concitoyens, dont beaucoup d'entre eux sont des entrepreneurs.

Les dynamiques africaines ont d'importantes répercussions aussi sur les dynamiques européennes et italiennes. C'est pourquoi, outre que par le partenariat bilatéral avec les Pays africains, il est également essentiel d'opérer au sein des divers forums internationaux, d'abord les Nations Unies et l'Union Africaine, aux côtés de l'UE et de chaque État membre. Au niveau européen, et dans toutes les enceintes multilatérales, l'Italie a toujours joué un rôle apprécié et reconnu en faveur du Continent africain, contribuant de manière décisive à mobiliser des ressources plus importantes vers l'Afrique, par une série d'initiatives et de propositions.

Actions concrètes: En 2021, la Présidence italienne du G20, la Co-Présidence de la COP-26 et l'organisation de l'événement « Rencontres avec l'Afrique » (un cadre pour le dialogue bilatéral avec les Pays et les organisations du Continent) constitueront autant d'occasions privilégiées pour mettre à l'ordre du jour les thèmes de la réponse - sanitaire, économique et financière - à la pandémie COVID-19, de la durabilité, du développement et de la sécurité.

Il s'agit d'initiatives auxquelles le MAECI attache une valeur particulière et qui s'inscrivent dans une approche plus large, qui se penche sur le moyen et le long terme de nos relations avec le Continent.

L'Afrique aujourd'hui, une Photographie



«La vraie dimension de l'Afrique»
 (source: Kai Krause, "The True Size of Africa – A small contribution in the fight against rampant Immappancy")

Avec une population d'environ 1,2 milliards d'habitants et une croissance démographique explosive, une richesse remarquable de ressources et de potentialités économiques, la permanence de conflits et de crises non résolues, il est clair que l'Afrique mérite une priorité particulière dans l'agenda politique Italienne.

A l'hétérogénéité et à la complexité du Continent africain doivent correspondre une multiplicité et une variété d'initiatives. En effet, s'il existe une Afrique de la croissance à deux chiffres du développement économique impérieux - incarnée, entre autres, par des Pays tels que le Kenya, le Ghana, l'Éthiopie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Rwanda – demeure à ses côtés une Afrique encore caractérisée par des poches de pauvreté et de marginalisation et où se développent, aussi en raison du manque d'alternatives sociales disponibles, de la criminalité, des trafics irréguliers et du terrorisme ; une Afrique d'États qui ne parviennent pas à affirmer leur autorité sur le terrain et où les changements de gouvernement ne sont pas toujours le résultat de choix profondément démocratiques. Dans de nombreuses régions, l'effet du changement climatique, qui accroît les zones désertiques et empêche le développement, a une incidence dramatique, favorisant la pauvreté et les exodes des masses. De telles situations frappent l'ensemble de la



Intervention du Président de la République à la deuxième édition de la Conférence ministérielle Italie-Afrique; <https://www.quirinale.it/APIRed/api/media/static/thumbnail/17388/864>

bande sahélienne, le Soudan du Sud, la Somalie, la République Centrafricaine (RCA) et de vastes régions d'Afrique orientale et australe.

C'est le scénario que nous avons devant et qui exige vue d'ensemble stratégique.

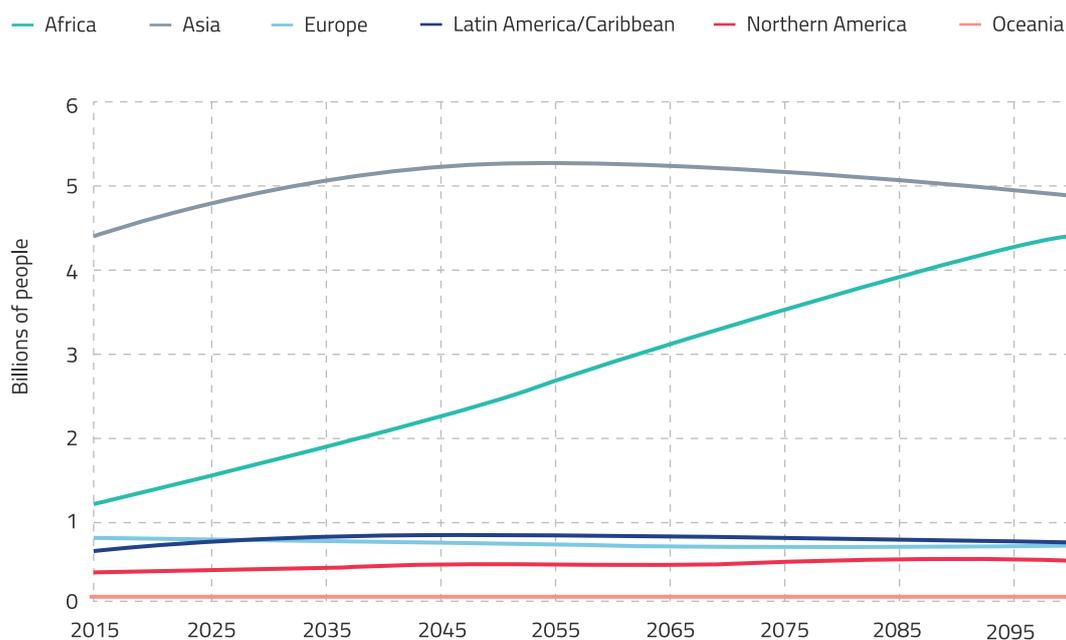
À ce jour, quatre grandes dynamiques caractérisent les développements africains :

- **Dynamiques politiques:** Le parcours de consolidation d'un nouveau gouvernement au Soudan - et au Mali - grâce à une entente entre l'armée et les civils; l'importance croissante de l'Union Africaine et des autres institutions régionales ; la progressive constitution d'une zone de libre échange africaine représentent tous des exemples positifs d'une plus grande conscience africaine dans la gestion des crises et des questions continentales, selon le principe consolidé «*Solutions africaines aux problèmes africains*». Des situations plus difficiles persistent, comme au Soudan du Sud, en République Centrafricaine, en Somalie, au Mali et dans toute la bande sahélienne, où les facteurs de croissance institutionnelle et économique s'alternent aux éléments de fragilité de l'État. Toutefois, les plus des 20 élections politiques de 2018, les 16 en 2019 et les 10 prévues ou déjà déroulées en 2020 – malgré la pandémie Covid-19 – sont autant de facteurs qui méritent d'être soulignés ; elles témoignent d'un Continent qui, malgré toutes ses contradictions, cherche sa voie démocratique et son identité, et auquel le soutien de l'Italie et de l'Europe ne doit pas faire défaut.
- **Croissance économique hétérogène:** Au cours des 15 premières années du nouveau millénaire, une grande partie du Continent a connu une croissance moyenne de 5 % par an, grâce au « super cycle » des matières premières. En 2015, plusieurs Pays africains, comme le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola, ont subi le fort impact de la baisse des coûts des

matières premières ; d'autres Pays, tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Éthiopie, le Kenya, le Sénégal et le Rwanda, qui n'ont pas misé exclusivement sur les ressources naturelles, ont fait preuve d'une plus grande résilience. Aujourd'hui, en Afrique, nous assistons donc à un scénario de « croissance à plusieurs vitesses », un facteur à ne pas négliger. Dans cette perspective, les Pays qui ont déjà entrepris un parcours de développement plus soutenu pourront représenter un levier pour le progrès économique et social par rapport aux Pays limitrophes, et doivent être favorisés et encouragés autant que possible dans cette direction, aussi avec le soutien de l'Italie.

- **Tendance démographique:** L'Afrique est le Continent qui registre le taux de croissance démographique le plus élevé au niveau mondial. La population africaine, qui compte actuellement environ 1,2 milliards d'individus, dont 40 % âgés de moins de 30 ans, devrait doubler d'ici 2050 pour atteindre 2,5 milliards, soit un quart de la population mondiale estimée pour la même année. D'après les statistiques les plus accréditées, en 2040 l'Afrique disposera d'une main-d'œuvre supérieure à celle de la Chine (500 millions de personnes

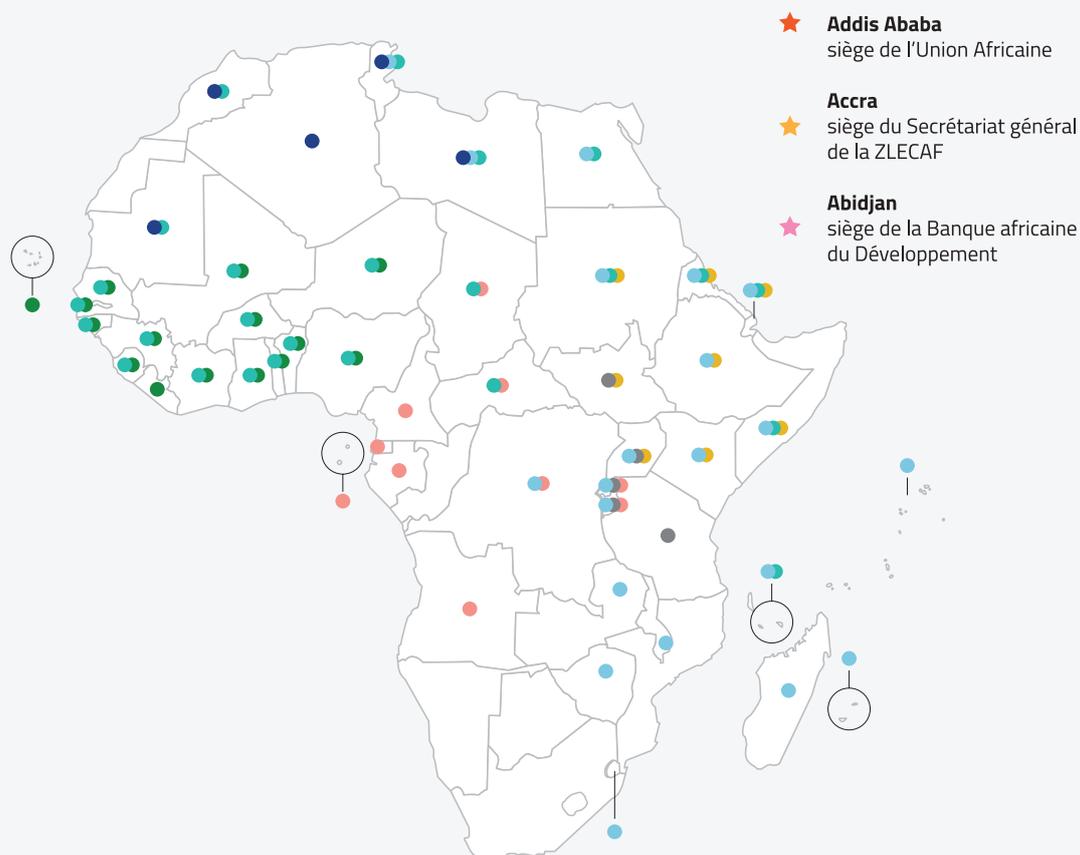
PROJECTIONS SUR LA CROISSANCE DE LA POPULATION



Source: Rapport des Nations Unies 2015, "World population prospects, the 2015 revision: key findings and advance tables"

aujourd'hui ; 1,1 milliards attendus en 2040). Il y a donc la nécessité de créer au moins 10 à 15 millions d'emplois par an, grâce à une croissance économique moyenne sur le Continent comprise entre 6 et 7 %, très difficile à atteindre. C'est sur la base de ces projections que l'Europe et l'Italie ont lancé des initiatives concrètes afin de stimuler les investissements et la création d'emplois sur le Continent et à réduire la pression vers des phénomènes de migrations irrégulières voire de criminalité. Cependant, la perte d'environ 20 millions d'emplois en quelques mois causée par la crise de la pandémie de COVID-19 a entraîné de graves facteurs d'incertitude sur les perspectives économiques du Continent.

LES ORGANISATIONS REGIONALES AFRICAINES



- **Intégration Continentale:** Au cours de dernières années, l'Union Africaine et les communautés économiques régionales africaines (CER) ont acquis un rôle crucial pour la réponse aux enjeux continentaux. Le rôle joué par l'UA, organisme représentatif panafricain composé de 55 membres, revêt une importance particulière. L'UA se propose de plus en plus en qualité de protagoniste dans la gestion des crises africaines, tout en démarrant un processus d'intégration économique qui devrait être pleinement réalisé par la constitution d'un marché africain suite à la signature de l'African Continental Free Trade Agreement (AfCFTA). Entré en vigueur lors du Sommet de Niamey en juillet 2019, ceci sera complété

- **Intergovernmental Authority on Development (IGAD)**

Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Uganda

- **Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)**

Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie

- **Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)**

Angola, Botswana, Comores, DR Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

- **Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)**

Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, RD Congo, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe Tchad

- **Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)**

Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie

- **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**

Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

- **Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)**

Burundi, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tunisie, Zambie, Zimbabwe

- **Union du Maghreb arabe (UMA)⁵**

Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie, Tunisie

⁵ L'UMA a signé le Protocole sur les relations entre l'UA et les CER en 2018.

par un marché unique du transport aérien africain (SAATM) et un ambitieux programme continental d'infrastructures (PIDA). Une grande zone africaine de libre-échange, dont la réalisation ne sera de toute manière pas immédiate, permettra une croissance exponentielle du commerce intra-africain, par rapport aux valeurs actuelles modestes (environ 16% du commerce total des Pays du Continent).

Actions concrètes: L'Italie soutient l'action des Organisations Régionales africaines et les processus d'intégration démarrés sous leur égide. Une manifestation efficace de ce soutien est favorisée par le fait que l'Italie est le seul Pays de l'UE à avoir, depuis 2018, son propre Représentant Permanent auprès de l'Union Africaine avec un statut d'observateur. Très important aussi est notre coopération avec l'IGAD, un forum régional de la Corne de l'Afrique, dans laquelle nous avons occupé de manière ininterrompue depuis 1997 les fonctions de co-Président du Forum des partenaires de l'IGAD (IPF), réunissant les donateurs de l'organisation.

L'impact De La Pandémie COVID-19

La propagation de la pandémie COVID-19 sur le Continent africain aura des répercussions importantes sur les processus décrits ci-dessus, en proposant à nouveau le problème de la stabilité politique, économique et sociale.

D'un point de vue politique, la situation d'urgence a conduit au renvoi des échéances électorales prévues pour le Continent en 2020, et pourrait générer des rééchelonnements ultérieurs au cours de l'année prochaine.

D'un point de vue économique, l'urgence sanitaire est en train d'avoir de graves conséquences négatives. L'augmentation des coûts des soins de santé, combinée à la contraction du marché des biens (en particulier des matières premières), des investissements directs étrangers, des envois de fonds de l'étranger et du tourisme sont les principaux facteurs d'une crise sans précédents, pour un Continent qui, avant COVID-19, était appelé à créer entre 10 et 15 millions d'emplois annuels pour absorber l'impétueuse croissance démographique. En outre, la pandémie a imposé le report à une date indéterminée la mise en œuvre de l'AfCFTA et, par conséquent, de ses potentiels effets positifs sur le commerce et sur la croissance économique.

Cette situation est encore plus difficile à affronter, en raison du niveau élevé d'endettement de la plupart des Pays africains. L'impact de COVID-19 a donc placé la question de la durabilité de la dette africaine au centre de l'agenda internationale, qui jouera un rôle crucial lors des prochains rendez-vous internationaux.

Actions concrètes: Dans le cadre des actions multilatérales visant à contenir les effets économiques et financiers de la pandémie, l'Italie a été l'un des promoteurs de l'Initiative G20

pour la suspension du service de la dette (DSSI – Debt Service Suspension Initiative) en faveur des Pays les plus pauvres. Tous les créanciers officiels sont censés participer à l'opération et nous souhaitons fortement la participation des créanciers privés sur une base bénévole. L'adhésion des Banques multilatérales de Développement est également encouragée, suite aux mesures de moratoire déjà adoptées par la Banque Mondiale et par le FMI. Le moratoire, qui comprend les paiements de capitaux et d'intérêts sur la dette des Pays bénéficiant de l'initiative, est prévu du 1er mai au 31 décembre 2020.

En raison de la gravité des effets de la pandémie, en octobre 2020 les membres du Club de Paris et du G20 ont décidé de prolonger l'initiative du DSSI jusque au 30 juin 2021 pour l'ensemble des Pays concernés et d'évaluer, à l'occasion des Spring Meetings 2021, une ultérieure extension pour une période de six mois. De plus, le Groupe G20 Finances a récemment approuvé un « Common Framework », proposé par le Club de Paris, dans le but de promouvoir auprès des Pays créditeurs non membres une approche multilatérale coordonnée et cohérente avec les principes du Club pour une gestion du service de la dette plus transparente et solidaire pendant la période de la crise pandémique.

Jusqu'à présent, sur les 39 Pays au total qui ont bénéficié de l'initiative, 26 Pays sont Africains, à savoir : Éthiopie, Djibouti, Ouganda, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, RCA, Tchad, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Angola, Comores, RDC, Lesotho, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, São Tomé et Príncipe, Tanzanie, Zambie. L'Italie est déjà en train de conclure les Accords bilatéraux opérationnels de la DSSI avec l'Angola, l'Éthiopie et le Djibouti.

L'initiative G20 de suspension de la dette représente donc un thème particulièrement important pour notre Pays et figurera à l'ordre du jour de la Présidence italienne G20 pour 2021, en vue d'un prolongement souhaitable de l'Initiative, de son extension possible aux Pays à revenu moyen et d'un renforcement de la collaboration entre les institutions publiques et les créanciers privés.

L'Afrique demain: une centralité croissante

LA PRÉSENCE ITALIENNE EN AFRIQUE



Les sièges diplomatiques en Afrique avant 2016

Ambassades: Alger, Tunis, Le Caire, Tripoli, Rabat, Asmara, Addis-Abeba, Kampala, Nairobi, Mogadiscio, Khartoum, Dakar, Abidjan, Accra, Abuja, Yaoundé, Brazzaville, Libreville, Kinshasa, Luanda, Pretoria, Lusaka, Harare, Maputo, Dar es-Salaam

Consulats: Johannesburg, Le Cap, Casablanca, Lagos, Benghazi

Instituts Italiens de Culture: Pretoria, Rabat, Alger, Tunis, Tripoli, Le Caire, Addis-Abeba, Nairobi

Agences ICE (Commerce étranger): Alger, Casablanca, Tunis, Le Caire, Accra, Addis-Abeba, Maputo, Luanda, Brazzaville, Johannesburg

Les sièges diplomatiques ouverts en Afrique après 2016

Ambassades: Conakry, Niamey, Ouagadougou

Instituts Italiens de Culture: Dakar

Représentation Permanente auprès de l'Union Africaine (UA), Addis-Abeba

Les sièges diplomatiques de prochaine ouverture
Bamako

Les thèmes africains dans le cadre multilatéral

La centralité des dossiers africains dans le cadre multilatéral, en particulier dans le cadre de l'Union européenne et des Nations Unies, est incontestée et croissante. Par conséquent, il est important aussi d'approfondir l'interlocution avec l'Union Africaine et les organisations régionales africaines.

Union Européenne

Au niveau de l'UE, dans la lignée de ce qui a été fait au cours de ces dernières années et forte de son support traditionnel au développement en Afrique et de sa proximité géographique au Continent, l'Italie est appelée à favoriser une meilleure compréhension des exigences africaines

et des défis à aborder. Cette action s'inscrit dans un cadre de partenariat organique et multi-niveaux entre l'Union européenne et le Continent africain, qui s'exprime lors de sommets réguliers des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UE/UA, plus récemment celui d'Abidjan en novembre 2017, au cours duquel le partenariat égalitaire pour un développement partagé a été solennellement réaffirmé.

Actions concrètes: D'importantes initiatives ont été prises par l'UE sur le Continent, notamment le Plan Européen d'Investissement Extérieur (EEIP) 2017 et la Nouvelle Alliance Afrique-Europe pour les investissements durables et l'emploi, annoncée par l'ancien Président de la Commission, M. Juncker, en septembre 2018.

A cela vient s'ajouter une série d'outils pour la gestion des flux migratoires : le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique (Fonds Fiduciaire de la Valette, qui a jusqu'à présent alloué environ 4,1 milliards d'euros au profit de programmes visant à mieux gérer les flux), dont l'Italie est le deuxième Pays bailleur de fonds, après l'Allemagne, avec 112 millions d'euros ; les processus de dialogue de Rabat et de Khartoum (dont l'Italie a occupé la Présidence tournante en 2018) ; les protocoles technico-opérationnels sur le thème des rapatriements. L'Italie a donné une contribution considérable à la naissance de ces outils qui, dans certains cas, ils ont été créés suite à une proposition italienne, ensuite partagée par ses partenaires.

Toujours au niveau européen, sont en cours de finalisation avec le Parlement européen les négociations pour le Cadre Financier Pluriannuel de l'UE qui, suite à l'accord politique de juillet 2020, prévoira un outil hors budget dédié au financement des dépenses communes pour les opérations et les mesures d'assistance aux pays partenaires (European Peace Facility). Cet instrument aura un cadre d'action globale, mais l'Italie - ainsi que d'autres Etats membres - a exigé que les questions africaines puissent occuper un espace approprié et continuera à s'impliquer dans ce sens.

Dans le cadre de l'approche intégrée, l'European Peace Facility est associé aux Missions de la Politique de Sécurité et Défense Commune de l'UE (PSDC), qui sont distribuées pour la plupart dans le continent africain dans une leur optique croissante. Plusieurs missions sont déjà actives en Afrique du Nord, au Sahel et au Corne de l'Afrique : EUBAM Libya, EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali, EUCAP Sahel Niger, EUTM Somalia, EUCAP Somalia et, au large des côtes somaliennes, l'Opération de lutte contre la piraterie EUNAVFOR Atalanta, auxquelles s'ajoutent EUTM RCA et EUAM RCA (cette dernière depuis 2020) en République Centrafricaine. Les Missions EUCAP soutiennent le développement de capacités autonomes des Pays partenaires surtout dans les domaines du maintien de l'ordre ou du contrôle du territoire et des frontières, alors que les activités d'entraînement des forces armées sont menées par les Missions militaires EUTM,

dont la plus grande, EUTM Mali, emploie la plupart des ressources du bilan commun pour les opérations militaires. A toutes ces Missions l'Italie participe activement à travers son personnel et contribue à la définition des mandats et des lignes directrices de la PSDC.

En ce qui concerne les perspectives futures, l'objectif de parvenir à un ambitieux « Partenariat entre égaux » est en train de guider le renouvellement, à présent en cours, de l'Accord UE-ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) signé en 2000 à Cotonou. Le futur Accord (post-Cotonou) prévoit une nouvelle architecture, soutenue par l'Italie, visant à assurer une approche plus flexible et plus efficace dans les relations UE-ACP, grâce à la mise en place de partenariats régionaux, dont l'un est exclusivement dédié à l'Afrique.

Le commerce constitue un puissant moteur de croissance, d'emploi et de développement durable au bénéfice de tous les participants grâce aux Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union européenne et chaque organisation régionale de l'Afrique subsaharienne, prévus dans le cadre de l'Accord UE-ACP, sous le signe d'une approche synergique et intégrée de l'UE.

Pour certains de ces accords, on assiste à un processus positif d'ouverture et d'élargissement à l'égard d'autres chapitres commerciaux, outre l'agroalimentaire, tels que les services, les appels d'offres, les règles d'origine et les mesures sanitaires et phytosanitaires, à la demande spécifique des Pays de certaines régions africaines.

Dans ce contexte, l'UE pourra continuer à contribuer au développement de relations commerciales équitables et profondes avec les différentes zones africaines.

Le processus actuel de réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui revêt un caractère prioritaire pour la Commission européenne, offre également d'importants leviers pour la modernisation de l'Organisation, en assurant à toutes les économies les moins avancées candidates à son adhésion, et notamment à celles africaines, une progressive intégration.

Nations Unies

Depuis des années, les thèmes africains sont au cœur des activités des Nations Unies, comme témoigné par le grand nombre d'initiatives entreprises par l'ONU pour et avec l'Afrique.

L'Afrique est au cœur des efforts des Nations Unies pour le maintien de la paix : 31 des 71 missions de maintien de la paix de l'ONU (passées et en cours) ont eu lieu en Afrique. Aujourd'hui, 7 des 13 opérations de maintien de la paix actuellement actives sont déployées sur le Continent africain : FISNUA (entre le Soudan et le Soudan du Sud), MINUAD (au Soudan), MINUSS (Soudan du Sud), MINUSCA (République Centrafricaine), MONUSCO (République Démocratique du Congo), MINUSMA (Mali) et MINURSO (Sahara Occidental).

En Afrique, les Nations Unies déploient également diverses Missions Politiques Spéciales : UNSMIL (Libye) ; MINUSOM (Somalie) ; UNOWAS (Afrique de l'Ouest et Sahel) ; BRENUAC



Dakar – Institut Italien de Culture
L'Institut Italien de Culture a été inauguré le 30 janvier 2020.

(Afrique centrale) ; BANUGBIS (Guinée Bissau) ; MINUATS (au Soudan) ; le Bureau auprès de l'Union Africaine (BNUUA) ; les Bureaux des Envoyés Spéciaux pour la Région des Grands Lacs, pour le Burundi, pour le Corne de l'Afrique ; les Envoyés Personnels pour le Mozambique et le Sahara Occidental.

Actions concrètes: L'Italie, premier fournisseur de Casques bleus parmi les Pays occidentaux et septième contributeur au budget pour le maintien de la paix (avec une part de 3,307%), a participé au fil des années à 29 missions de l'ONU, dont 13 en Afrique.

Notre Pays contribue activement au débat dans le contexte de l'ONU sur la manière d'améliorer le peacekeeping, afin de favoriser une mise en œuvre plus efficace et efficiente des mandats, surtout pour protéger les civils.

Outre à mettre à la disposition Peacekeeping Capability Readiness System des Nations Unies (PCRS) ses outils et ses capacités stratégiques, l'Italie continuera à offrir des cours de formation au personnel militaire et de Police destiné à prêter service dans le cadre des opérations de paix, soit au Centre d'Excellence pour les Unités de Police de Stabilité (CoESPU) à Vicenza soit auprès des autres centres de formation de nos Forces Armées.

Conformément à notre approche aux crises et aux conflits, l'Italie entend renforcer ultérieurement son support aux activités de médiation et de prévention des conflits ainsi que aux initiatives de stabilisation post-conflit conduites par les Nations Unies en Afrique, en prêtant une attention particulière à la Libye, au Sahel et à la Corne de l'Afrique.

Union Africaine et les Communautés Economiques Regionales Africaines (CER)

Il sera nécessaire de renforcer les relations avec l'UA et les Organismes régionaux africains (Communautés Economiques Régionales, RECs).

Actions concrètes: L'importance que nous attachons au dialogue avec l'organisation panafricaine est avant tout témoignée par la récente décision de l'Italie de nommer un Représentant Permanent auprès de l'Union Africaine et par le soutien financier que nous y devons grâce à l'instrument financier de l'Italian African Peace Facility (IAPF), un fond spécial créé en 2007. A cela va s'accompagner l'engagement dans les forums régionaux, qui constituent une ultérieure plate-forme privilégiée de dialogue avec les partenaires africains, en particulier en Afrique Orientale et au Sahel.

Nouveaux acteurs

L'intérêt croissant d'un nouveau nombre d'acteurs dans le continent (Chine, Inde, Pays du Golfe, Turquie, Japon) offre une opportunité pour le développement possible de coopérations triangulaires, en prenant également en considération que leurs investissements en Afrique favorisent, en définitive, une plus grande augmentation de l'emploi, du développement économique dans les contextes locaux et une réduction conséquente des flux migratoires vers l'Europe. Ces triangulations peuvent avoir lieu à la fois dans le domaine de la coopération traditionnelle, où notre longue expérience est considérée comme un point de référence important, que dans celle des initiatives industrielles.

Actions concrètes: Par ailleurs, quelques exemples de collaborations triangulaires réussies ont déjà démarré dans de nombreux Pays africains, principalement avec la Chine.

Toutefois, le démarrage de collaborations positives ne constitue pas une renonciation aux valeurs qui caractérisent le dialogue entre l'Union européenne, principal donateur du Continent, et les Pays africains. Ces valeurs, également partagées par l'Italie, s'inspirent de l'absence d'agendas occultes et de l'adoption de politiques économique-commerciales transparentes.

Cela s'accompagne d'une action visant à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et à lutter contre la diffusion de l'extrémisme violent.

Quel rôle pour l'Italie

L'Italie peut se targuer d'une histoire ancienne et bien enracinée de coopération avec le Continent, faite par l'action de missionnaires, de bénévoles, d'experts, de médecins, d'ingénieurs et d'entrepreneurs. Peu de Pays peuvent compter sur une tradition tout aussi forte et sur une présence aussi répandue. Aujourd'hui, notre présence institutionnelle dispose de 34 représentations diplomatiques et consulaires, 9 Sièges AICS, 11 Agences ICE et 9 Instituts Culturels Italiens. Il s'agit d'une présence enrichie par l'ouverture récente des Ambassades en Guinée, au Niger, au Burkina Faso et d'une Représentation permanente auprès de l'Union Africaine, et que nous programmons de renforcer davantage dans les années à venir, à partir du Mali, où sera bientôt ouverte une nouvelle Ambassade.

L'engagement de plus en plus fort de l'Italie envers l'Afrique répond tant à la nécessité d'une croissance durable et équilibrée des Pays africains qu'à la protection de nos intérêts nationaux dans les zones prioritaires de l'Afrique méditerranéenne, de la Corne de l'Afrique et du Sahel. En même temps, comme le démontre le processus de réconciliation éthiopienne-érythréenne dans la Corne de l'Afrique il existe une forte « demande de l'Italie », un Pays considéré par les partenaires continentaux comme crédible, fiable et dépourvu d'agendas cachés. Cette considération est également fondée sur les liens historiques et culturels profonds que l'Italie a développé dans de nombreuses régions du Continent, surtout par l'engagement dans le domaine de la coopération au développement et le travail d'acteurs privés (fondations, ONG, organismes de bienfaisance, bénévoles et missionnaires) dans les activités de coopération « non institutionnelle » et spontanées.

En outre, les transformations profondes de l'Afrique ouvrent d'importantes opportunités sous le profil économique et commercial, à la lumière de la demande croissante d'investissements, de biens et de services provenant du Continent africain.

Actions concrètes: L'Italie est déjà l'un des principaux investisseurs en Afrique: il suffit de penser aux investissements de ENI en Egypte et au Mozambique, et aux activités en Afrique des entreprises telles que WeBuild-Salini/Impregilo, CMC, CNH Industrial, IVECO, Calzedonia, Carvico, Italferr, ENEL, Saipem, pour ne citer que les principales.

Les innombrables initiatives de Coopération italienne pour le Développement sont aussi importantes, comme nous l'avons mentionné.

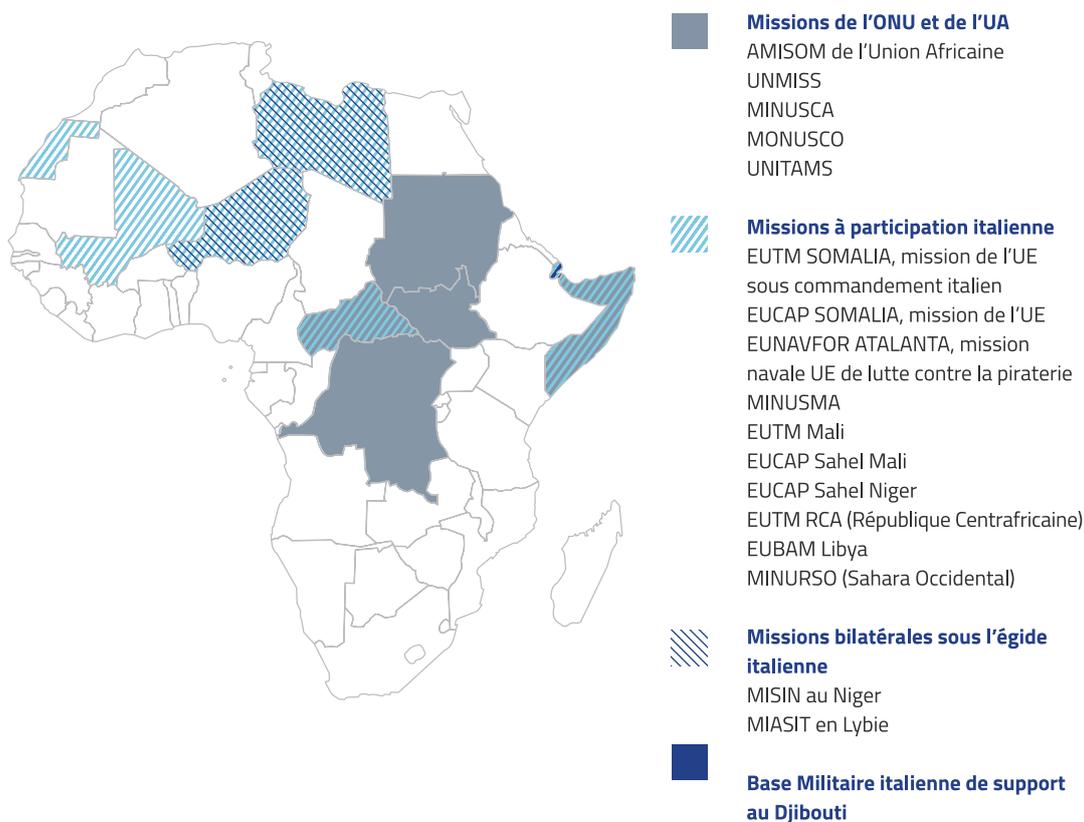
La relation spéciale avec le Continent est également témoignée par les fréquentes visites politiques effectuées par les leaders italiens en Afrique, plus récemment par le Président du Conseil M. Conte, par le Ministre des Affaires étrangères M. Di Maio et par la Vice-Ministre Mme Del Re. Le Président de la République, M. Sergio Mattarella, a également effectué des visites d'État en Éthiopie, au Cameroun et en Angola.



**Priorités thématiques
en Afrique**

Paix et sécurité

MISSIONS INTERNATIONALES ET ROLE ITALIEN



L'Italie est le premier fournisseur de Casques bleus parmi les Pays occidentaux et le septième contributeur au bilan dans le secteur du maintien de la paix de l'ONU (avec un pourcentage de 3.307%). L'Italie a participé à 29 Missions ONU, 13 situées en Afrique.

Une action concertée et coordonnée avec les partenaires européens et avec les organisations régionales et sous régionales doit être poursuivie et renforcée dans le domaine de la Paix et de la Sécurité, tout en préservant la prise en main africaine dans la gestion des crises. L'Union Africaine joue un rôle clé dans les scénarios critiques, ainsi que les principales organisations régionales telles que le IGAD, la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale) et le G5 Sahel, auxquelles notre Pays apporte son soutien politique et financier.

Il faudra suivre de près, soit sur le plan bilatéral soit dans les contextes multilatéraux, l'évolution de la situation dans les zones les plus préoccupantes d'instabilité, telles que le Mali et toute la région du Sahel, la Somalie, le Soudan du Sud et la République Centrafricaine.

En reproduisant un modèle qui a constitué un avantage opérationnel pour la politique étrangère italienne en Afrique, il semble souhaitable que notre Pays soutienne aussi les activités de médiation et de solidarité des acteurs non institutionnels, telles que celles exercées par la Communauté de Sant'Egidio ou par d'autres organismes expression de la société civile.

Actions concrètes: Compte tenu de l'extrême importance que le Sahel revêt pour notre Pays, il est nécessaire de renforcer notre collaboration avec le G5 Sahel (Association des cinq Pays sahéliers qui regroupe Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) et avec sa Force Militaire Conjointe (FC-G5S). Toujours dans le cadre de notre soutien aux Pays du Sahel pour un renforcement des capacités institutionnelles, un contrôle plus efficace des frontières et une amélioration des capacités de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme dans un cadre de respect des droits humains et du droit international humanitaire, nous encouragerons l'élargissement du mandat de formation de la mission d'assistance et d'entraînement militaire au Niger (MISIN). Nous encouragerons aussi la poursuite des activités de formation réalisés par notre Pays à travers la collaboration avec l'Arma dei Carabinieri, la Guardia di Finanza et la Polizia di Stato au profit des Agents des Pays du Sahel. Toujours le domaine de l'entraînement, nous continuerons aussi à participer aux différentes missions de Politique et de Défense Commune dans la Région (EUCAP, EUTM) et aux missions de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA). Cette contribution fait partie d'une vision intégrée et multidimensionnelle à la stabilité, fondée sur le lien entre sécurité, bonne gouvernance et développement économique et social de la région. Une vision qui représente le caractère distinctif de la participation de l'Italie à la nouvelle Coalition internationale pour le Sahel et aux principales initiatives qui, au fil des années, ont été mises en place pour renforcer la coordination avec les partenaires du G5 dans le secteur militaire, de la sécurité, civile et de la coopération au développement, tels que la Task Force Takuba, le Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité du Sahel (P3S) et l'Alliance du Sahel, à laquelle nous participons depuis 2018.

Outre les priorités décrites au Sahel, Italie continuera d'appuyer le processus de reconstruction institutionnelle de la Somalie et de supporter la lutte contre Al Shabaab et Daesh. Précisément afin de protéger et de garantir nos intérêts nationaux, l'objectif demeure la stabilisation de la région de la Corne de l'Afrique dans son ensemble. Dans ce contexte, nous continuerons à prêter une attention particulière au processus de l'intégration régionale, par le biais d'initiatives politiques, économiques, financières et culturelles appropriées, en particulier pour Éthiopie, Djibouti, Kenya et Soudan.

Gouvernance et droits de l'homme

Quant à la question de la gouvernance, le dualisme de la démocratie/stabilité, deux concepts qui, dans de nombreux cas ne sont pas allés en parallèle, demeure sans solution en Afrique. Par conséquent, lors des initiatives de soutien aux processus de la gouvernance, nous garderons à l'esprit ces sensibilités, même au sein de l'ONU et de l'UE, dans la lignée de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Actions concrètes: En matière des droits de l'homme, la compréhension des contextes culturels divers est nécessaire pour un dialogue à l'abri de préjugés avec le Continent. Par conséquent, lors des divers forums internationaux et multilatéraux, nous avons encouragé une attitude de dialogue et d'inclusion, recherché des solutions pragmatiques et partagées, empêchant que des agendas inflexibles puissent être interprétés comme une ingérence dans les affaires intérieures des Pays africains. À cet égard, il convient de considérer notre action visant à abolir la peine de mort ou à éliminer la pratique des mutilations génitales féminines.

En outre, au sein du Conseil des Droits de l'Homme et de l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'Italie continuera à promouvoir parmi les autres États membres de l'UE une approche collaborative aux résolutions présentées par le Groupe Africain sur les thèmes ayant un intérêt particulier, tels que la lutte contre le racisme, la coopération technique et le *capacity building* en matière de droits de l'homme à l'égard de certains Pays du Continent.

Notre propension au dialogue sur des questions extrêmement délicates telles que les droits de l'homme et la *governance* est essentielle dans nos relations avec les États du Continent. Il s'agit de thèmes cruciaux pour créer les conditions nécessaires au développement et à une stabilité réelle et durable, dont l'importance est clairement énoncée dans l'Agenda 2030 des Nations Unies et dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, un document programmatique qui identifie les défis fondamentaux pour la croissance africaine au cours des 50 prochaines années.

Parmi les exemples les plus importants des initiatives italiennes dans ce domaine figurent les programmes de *capacity building* et de formation du personnel civil et militaire dans divers Pays du Continent.

Dans le cadre du partenariat G5 Sahel, l'Italie fait aussi partie d'un projet d'adaptation de la Force Conjointe du G5 Sahel au cadre de conformité en matière de droit international humanitaire, promu par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits Humains (OHCHR).

L'Italie a récemment lancé un programme électoral *capacity building* (en collaboration avec l'École Supérieure Sant'Anna di Pisa et la Fondation ECES- European Center For Electoral Support), visant à renforcer les compétences et à améliorer l'opérativité et l'efficacité des décideurs politiques (par exemple, les Commissions Electorales Nationales) sur les élections, la présence administrative sur le territoire, l'accès au vote, les garanties réglementaires et l'élargissement de la base électorale.

L'Italie devra donc continuer à accorder la plus grande attention à ces aspects, étant donné que les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la corruption et la fragilité des institutions de l'Etat constituent certaines des principales causes profondes de l'instabilité, de la prolifération des trafics illicites et souvent du terrorisme.

Migration et mobilité

Au cours de ces dernières années, le thème des flux irréguliers de migrants et de réfugiés a été prioritaire. Lors du débat à Bruxelles entre les États membres de l'Union européenne, notre Pays s'est distingué par ses efforts constants au sein de l'UE pour assurer une gestion des flux meilleure et plus équilibrée, et pour une demande constante aux partenaires européens de partager les responsabilités et de la nécessité d'accroître les ressources de la part de Bruxelles. A ce propos, parmi les résultats obtenus figure précisément le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique.

Face à un phénomène complexe et structurel tel que les migrations, il faut aller au-delà d'une gestion d'urgence, en cherchant des solutions partagées et durables, en prenant en considération et en renforçant les efforts de nombreux États africains lors du travail d'accueil de millions de réfugiés, d'exilés et de personnes déplacées provenant des Pays voisins (l'Éthiopie et l'Ouganda accueillent environ 1 million de réfugiés, d'exilés et de personnes déplacées ; le Kenya et la RDC environ 500.000 ; le Tchad et le Cameroun environ 400.000 ; la Tanzanie plus de 300.000).

Actions concrètes: L'Italie a mis en place une stratégie à plusieurs niveaux pour la gestion du phénomène migratoire, basée sur le renforcement du partenariat avec les Pays africains d'origine et de transit, qui fait appel à la collaboration indispensable des Agences des Nations Unies travaillant sur le terrain (en particulier OIM et UNHCR). Cette stratégie a été articulée sur la base d'une série d'interventions, allant de l'action sur les causes profondes des flux migratoires dans les Pays d'origine à l'assistance sur place aux migrants et aux réfugiés dans les Pays de transit ; des activités de capacity building dans les Pays africains, en particulier dans la lutte contre les trafiquants d'êtres humains et les réseaux criminels, aux rapatriements volontaires assistés ainsi qu'aux campagnes d'information sur les risques liés aux migrations irrégulières. Pour soutenir financièrement cet ambitieux plan d'action, nous avons institué un « Fonds

pour l'Afrique »actif depuis 2017 dans le budget du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, avec une dotation de 226 millions d'euros sur la période de trois ans 2017-2019. Le Fond est finalisé à mettre en œuvre des projets dans les Pays africains considérés prioritaires pour la gestion du phénomène migratoire (priorité spéciale a été accordée à la Libye, au Niger et à la Tunisie). La loi budgétaire 2020 a transformé le Fonds Afrique en Fonds Migrations, élargissant sa portée géographique également à des Pays non africains. Pour la période de trois ans 2020-2022, la contribution totale est de 100 millions d'euros (30 pour 2020, 30 pour 2021 et 40 pour 2022).

Pour une gestion efficace du phénomène migratoire, dont l'examen du mécanisme de Dublin est une condition préalable essentielle, il est crucial de mettre en œuvre une coordination encore plus étroite entre l'UE et ses États membres.

Les projets effectués par l'UE et par l'Italie ont apporté une contribution fondamentale à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires en Afrique : réfugiés, migrants en transit et membres des communautés locales. Les résultats obtenus montrent que la dimension extérieure de la politique migratoire fonctionne, si elle est adéquatement partagée et financée. Cependant, l'attention devrait être surtout portée aux Pays de l'Afrique de l'Ouest, de la bande sahélienne et de la Corne d'Afrique, ainsi qu'au Maghreb où, naturellement, l'exigence d'une coopération intense à tous les niveaux avec l'Italie et les autres États membres de l'Union européenne est plus accentuée.

Cette stratégie efficace est complémentaire à la politique traditionnelle de la coopération au développement. Ensemble, en tirant parti des ressources financières sectorielles soit européennes soit nationales, elles peuvent donner une contribution significative pour la réduction de la portée des causes profondes des flux migratoires, notamment par le développement des Pays d'origine et l'amélioration des opportunités d'emploi pour les communautés locales.

Pour cela, il est également d'autant plus indispensable de mobiliser les investissements privés, tels à générer une croissance économique à long terme, en vue d'une complémentarité public-privé. A cet égard, l'utilisation d'outils tels que le Plan des Investissements Extérieurs de l'Union européenne est cruciale pour le développement du Continent et pour une stabilisation des flux migratoires.

Par ailleurs, une stratégie dans le domaine migratoire pourrait aussi approfondir le thème de l'ouverture des parcours de mobilité circulaire, afin de répondre à la nécessité d'enrichir la formation des jeunes générations africaines, sans toutefois alimenter l'appauvrissement économique et social des Pays d'origine, dû aux phénomènes de migration permanente à l'étranger.

En même temps, le modèle éprouvé des corridors humanitaires pourrait être ultérieurement élargi, afin d'alléger le fardeau qui accable certains Pays africains ayant d'importantes communautés

de réfugiés, en adoptant un parcours programmé d'inclusion et d'intégration dans le tissu socio-économique italien déjà expérimenté avec succès au cours des trois dernières années.

L'Italie et l'Union européenne poursuivront le chemin déjà entrepris, en restant axées sur un renforcement des ressources financières nationales, communautaires et privées, sur l'intensification du dialogue politique, et en rendant le dossier « migrations » transversal par rapport à toutes les initiatives en Afrique, ayant pour objectif le développement durable du Continent.

Partenariats commerciaux et investissements

Au cours de ces dernières années, l'idée de lancer un « Plan Marshall pour l'Afrique », tel à favoriser la croissance et l'emploi pour l'ensemble du Continent, a souvent été débattue. Entre l'Europe d'après-guerre et l'Afrique actuelle existent des différences significatives. Le succès du Plan Marshall a été de relancer la production économique dans les Pays où il y avait un treillis antérieur d'entreprises de diverses dimensions, un système bancaire structuré et une main-d'œuvre qualifiée. En Afrique, nous sommes surtout confrontés à des économies faibles, avec une faible présence industrielle, de faibles niveaux de spécialisation de la main-d'œuvre et des infrastructures faisant défaut.

Actions concrètes: Pour cette raison, l'objectif principal de la stratégie italienne et européenne est de concentrer les ressources de la coopération et des investissements productifs en Afrique sur les secteurs prioritaires de la formation, de l'éducation et de la qualification professionnelle, ainsi que sur la constitution d'un réseau d'entreprises locales.

Par ailleurs, il s'agit de domaines dans lesquels, outre les initiatives de la Coopération italienne et des autres organismes institutionnels centraux et périphériques, des entreprises et des organismes privés, des associations, des fondations caritatives et bancaires interviennent également, à l'appui du potentiel que ces secteurs peuvent exprimer en accompagnant un processus durable de croissance et de développement du Continent. Ainsi, à côté d'une dimension plus typiquement institutionnelle, vient s'ajouter une dimension people-to-people, qui contribue à alimenter cette vision d'un partenariat tous azimuts, basé sur une présence italienne ramifiée et une série d'initiatives dans une multiplicité de domaines.

Le rôle des diasporas ne doit pas être sous-estimé, en considération de l'importance des

L'échange commercial Italie – Afrique

L'ÉCHANGE COMMERCIAL ITALIE – AFRIQUE

(Valeur en million de Euros)

	2019	Janv–Juil 2019	Janv–Juil 2020
Echange	38.765	22.759	16.257
Exportations Italie	17.315	9.855	8.095
Importations Italie	21.450	12.904	8.162

PRINCIPAUX PRODUITS ITALIENS EXPORTES EN AFRIQUE

(Classement utilisé: ATECO 2007 à 2 lettres)
Janvier – Juin 2020

	Millions d'euros	% de l'exportation totale en Afrique
Machineries et appareils n.c.a	1.562	9,0
Coke et produits raffinés dérivés du pétrole	872	5,0
Métaux de base et produits en métaux, machines et usines exclues	763	4,4
Substances et produits chimiques	498	2,9
Appareils électriques	471	2,7
Moyens de transports	470	2,7
Produits textiles, vêtements, cuir et accessoires	431	2,5

PRINCIPAUX PRODUITS AFRICAINS IMPORTES PAR L'ITALIE

(Classement utilisé: ATECO 2007 à 2 lettres)
Janvier – Juin 2020

	Millions d'euros	% de l'exportation totale en Afrique
Produits de l'extraction de minéraux des caves et mines	3.137	14,6
Métaux de base et produits en métaux, machines et usines exclus	1.094	5,1
Produits textiles, vêtements, cuir et accessoires	534	2,5
Produits alimentaires, boissons et tabac	497	2,3
Coke et produits raffinés dérivés du pétrole	453	2,1
Produits dérivés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	376	1,8
Moyens de transports	272	1,3

PRESENCE ITALIENNE EN AFRIQUE AU 31/12/2017

(Source: banque de données Reprint)



1.740
entreprises



75.703
employés



avec un revenu total de
25.8 milliards de euros



présente dans les secteurs:
énergétique, bâtiment,
transports, logistique
et mécanique

Source: élaboration par l'Observatoire économique MAECI sur données ISTAT

transferts de fonds envoyés aux respectifs Pays d'origine (il a été calculé que le montant de tous les transferts de fonds des migrants dans le monde est presque égal au triple des coopérations officielles internationales) et du précieux rôle de pont qu'elles exercent entre l'Italie et les Pays de provenance, ayant des retombées positives pour nos entreprises aussi en termes d'opportunités d'investissement.

A cela viennent s'ajouter, comme mentionné, les investissements privés, par le biais de partenariats productifs, peuvent contribuer au développement non seulement en exportant des machines de haute technologie, mais aussi par le transfert du savoir-faire dans l'activité d'entreprise.

Au cours de ces dernières années, notre Pays a été parmi les premiers investisseurs européens en Afrique (par des investissements directs de 24,5 milliards d'euros en 2018), tandis que le niveau total des échanges en 2019 a été de 38 milliards d'euros environ (exportations de l'Italie vers l'Afrique égales à 17 milliards d'euros, tandis que les importations en provenance du Continent s'élèvent à 21 milliards d'euros). Face à ce chiffre et au potentiel encore inexploité, l'Italie va promouvoir une stratégie à plusieurs niveaux afin d'accroître le positionnement économique-commercial et la présence de nos entreprises sur le Continent, en faisant évoluer le modèle de coopération avec l'Afrique subsaharienne de plus en plus vers un partenariat entrepreneurial. D'une part, il faudra prévoir des interventions de système qui passent par des missions politiquement dirigées, une intensification des liens bilatéraux, un renforcement des instruments financiers spécialisés pour l'internationalisation (CDP, SACE, SIMEST), une meilleure connaissance des marchés locaux. D'autre part, il est nécessaire d'intégrer les services offerts, non seulement en se limitant aux approvisionnements individuels, mais en combinant les produits en clé de filière. À cet égard, il sera notamment possible de tirer parti de la haute qualité reconnue des produits et services que les entreprises italiennes sont en mesure d'offrir dans les multiples domaines d'investissement. Tous ces domaines sont inclus dans le récent « Pacte pour l'export », qui représente un grand essor à l'internationalisation de nos entreprises, même en Afrique.

En effet, le « Pacte pour l'export » sera le cadre au sein duquel intensifier la collaboration économique et industrielle moyennant l'organisation des événements tels que les forums et les séminaires d'affaires, les présentations de pays, les missions étrangères des opérateurs africains aux principales manifestations internationales en Italie.

En outre, des événements promotionnels de filière pourront être organisés, en particulier des missions visant à mettre en valeur l'offre italienne dans toutes les phases des filières industrielles dans lesquelles le «Made in Italy» se classe dans les premiers rangs au niveau mondial.

Les secteurs qui semblent les plus prometteurs pour l'expansion du système entrepreneurial italien en Afrique sont les suivants :

▪ **L'agroalimentaire et l'agro-industrie**

Sur le Continent africain un fort potentiel de développement existe dans ce secteur, prenant en considération que dans de nombreux Pays africains, l'agriculture absorbe la plupart de la main-d'œuvre disponible. L'agriculture et l'agro-industrie représentent ensemble près de la moitié du PIB de l'Afrique. La Banque mondiale a estimé que le secteur agricole en Afrique pourrait valoir un trillion de dollars d'ici 2030. En même temps, la productivité dans le secteur demeure extrêmement basse, en partie à cause du faible contenu technologique des systèmes de transformation et des carences dans la conservation et dans la distribution des cultures. En outre, dans de nombreux Pays, on constate une faible diversification des cultures. Dans ce contexte, le thème de la digitalisation constitue l'un des défis les plus importants pour garantir au Continent une croissance durable et inclusive. La digitalisation et la technologie appliquée à l'agriculture et à l'agro-industrie enrichissent la chaîne de production, développent le secteur manufacturier et permettent une croissance du commerce interafricain.

▪ **Le secteur de l'énergie, en particulier les sources d'énergies alternatives et renouvelables.**

La croissance démographique et l'urbanisation récente (en 2030, la moitié des Africains vivra dans les villes, tandis qu'en 2100, 13 des plus grandes mégapoles seront situées en Afrique) feront augmenter la demande d'énergie sur le Continent. Aujourd'hui, presque 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. La transition énergétique nécessaire en Afrique devra inclure un pourcentage élevé d'énergies renouvelables et une efficacité générale tant du point de vue de la production que de l'utilisation finale. Les solutions pourront concerner aussi les systèmes hors réseau tels que les mini-réseaux de troisième génération pour contribuer à l'accès universel à l'énergie. L'hydrogène à partir des énergies renouvelables pourrait également devenir une pierre angulaire pour le développement du Continent et la constitution de nouveaux partenariats énergétiques et technologiques avec l'Italie et l'Europe : l'hydrogène pourrait être produit sur les deux rivages de la Mer Méditerranée en exploitant les diversités climatiques et les cycles saisonniers (notamment grâce aux surplus de l'énergie solaire en Afrique et de l'énergie éolienne en Europe), pour être ensuite échangé grâce aux infrastructures existantes pour le gaz dûment réaménagées avec des dépenses minimales. Ce sont tous des thèmes pour lesquels les entreprises italiennes, les organisations de la société civile et nos universités ne manquent pas d'expérience. D'autres opportunités viennent de la réduction du coût des technologies renouvelables et de la révolution digitale combinée avec le secteur de l'énergie.

Selon les prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), publiées dans les récentes « Perspectives de l'Energie en Afrique pour 2019 », la demande d'électricité triplera jusqu'en 2040 pour atteindre 270 GW, une ligne d'arrivée encore loin de 600 GW nécessaires au Continent pour

atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. Selon le même document, pour disposer de l'énergie nécessaire au développement, des investissements dans les infrastructures énergétiques de 120 milliards de dollars environ par an seront nécessaires jusqu'en 2040. L'expansion sera possible grâce à une combinaison d'énergies renouvelables et de gaz naturel. Selon les estimations de l'AIE, la croissance annuelle moyenne des énergies renouvelables sera évaluée à 8 gigawatts environ, tandis que les installations solaires photovoltaïques qui seront construites dans les années à venir devraient produire 15 gigawatts environ, l'hydroélectricité autour de 90 gigawatts et l'éolien de 10 gigawatts. Egalement crucial sera aussi le développement d'infrastructures modernes de transmission et de distribution pour parvenir à un accès universel à l'énergie. Des investissements plus importants dans le secteur de l'électricité seront indispensables : les politiques actuelles programmées, que l'on estime à 45 milliards de dollars par an jusqu'en 2040, seront insuffisantes pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, qui en nécessiteraient deux fois plus.

En général, l'Italie se présente comme un pont énergétique concret vers l'Afrique, en raison de sa présence dans chaque secteur (depuis les sources traditionnelles jusqu'aux sources plus innovantes et plus propres), des connexions existantes et futures, électriques et gazières (adaptables à l'hydrogène et aux autres gaz renouvelables), du rôle de leader de notre secteur privé, et de la présence récurrente et appréciée dans les formats et les initiatives internationales en matière, où sa valeur se déploie dans tout son potentiel.

Actions concrètes: Dans ce secteur hautement stratégique, notre Pays compte d'importants acteurs privés pouvant donc donner une forte poussée propulsive en faveur du Continent africain, grâce également aux expériences acquises dans le domaine de l'énergie : Enel (axé sur les énergies renouvelables et l'électrification, en particulier grâce à Enel Green Power) et Eni (pour le gaz et le pétrole, en vue de l'innovation vers la transition énergétique, la réduction des émissions et la durabilité), mais aussi Terna (pour la transmission électrique), Snam (pour les réseaux gaziers et le développement de l'hydrogène) et Saipem (pour les infrastructures liées aux nouveaux modèles d'énergie durable). Il est important de mentionner, par ailleurs, les collaborations du consortium Res4Africa avec chaque Pays et avec l'Union Africaine pour la formation dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi qu'avec UNECA dans des activités analogues, outre les projets bilatéraux.

Des expériences pluriannuelles et d'envergure dans le domaine de l'énergie sont également fournies par les organisations de la société civile (telles que CEFA, AVSI, ACRA) qui ont installé et géré des systèmes hors réseau capables de créer du développement et des emplois, et du monde universitaire (tel que Politecnico di Milano et Politecnico di Torino pour le consortium ICA pendant la Présidence italienne du G7 en 2017). Nous pouvons également jouer un rôle

important dans le domaine multilatéral, notamment au sein de l'Agence Internationale de l'Energie (où l'Italie a d'ailleurs été parmi les plus fervents partisans de l'entrée du Maroc et de l'Afrique du Sud parmi les Pays associés et du développement d'activités avec la Commission de l'UA selon un MoU adéquat) et à l'Agence Internationale pour l'Energie Renouvelable (dont le nouveau Directeur Général est italien et il a placé l'Afrique au centre de son programme). À cet égard, la contribution financière de la Coopération italienne à IRENA pour soutenir le travail de l'Agence à l'initiative « Desert to Power » (électrification solaire de la région du Sahel), outre les projets sur la production décentralisée « hors réseau » ou avec des mini-réseaux et à partir de sources renouvelables, et sur le lien eau-alimentation-énergie, intervenant notamment dans la promotion de technologies adaptées aux contextes locaux, au soutien aux activités énergétiques innovantes, à la modernisation de la gouvernance énergétique et au renforcement au niveau local des compétences et des capacités techniques.

▪ **Le secteur des infrastructures**

A ce jour, le développement des infrastructures en Afrique, qui sont principalement situées dans les zones côtières et à proximité des ressources naturelles, est crucial pour permettre au Continent de favoriser un développement endogène et d'accélérer le commerce intra-africain. Selon Oxford Economics, le secteur connaîtra une croissance annuelle de 5,9% en Afrique jusqu'en 2030, totalisant 4,8 trillions de dollars et plaçant la région à la première place mondiale par rapport à la dépense agrégée. Cette dépense sera déterminée par 4 facteurs principaux: la croissance démographique, l'urbanisation croissante, le niveau insuffisant des infrastructures existantes et la nécessité de stimuler la croissance de l'économie du Continent. Les besoins en infrastructures primaires estimés par la Banque Africaine de Développement se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars par an. Les exigences les plus urgentes sont dans le secteur routier (les Pays de l'Afrique subsaharienne ont, selon l'European Innovation Council (EIC), une densité de routes pavées égales à seulement 31 km par 100 km², environ 1/4 par rapport à d'autres Pays émergents), dans les télécommunications, dans l'accès aux ressources en eau et en électricité, ainsi que dans le secteur des infrastructures sociales et en particulier de la santé, comme la pandémie de COVID-19 a dramatiquement mis en évidence.

La présence des entreprises italiennes dans le secteur des infrastructures et du bâtiment en Afrique est significative et conforme à celle des autres acteurs, à l'exception de la Chine qui, à elle seule, investit dans le secteur autant que tous les autres acteurs principaux. Actuellement, selon l'Association nationale des constructeurs en bâtiment (ANCE), environ 1/4 des travaux en cours des entreprises italiennes à l'étranger dans le secteur du bâtiment est en Afrique. Les grands entrepreneurs italiens engagés sur le Continent sont: We Build (anciennement Salini/Impregilo), Piccini, FS, Rizzani de Eccher, Ansaldo Energia, Pizzarotti, Bonifica, CMC, Trevi, Itinera, Seas, ICM, aux côtés d'un certain nombre d'entreprises mineures.

Actions concrètes: La stratégie récente suivie par notre Pays pour accroître la participation des entreprises italiennes aux projets d'infrastructure en Afrique suit les 5 lignes d'action prioritaires suivantes:

- 1) Se concentrer principalement sur des projets de taille moyenne plutôt que sur de grands projets d'infrastructure, ce qui est plus en ligne avec la dimension des entreprises italiennes et les besoins réels du Continent.
- 2) Diversifier la présence des entreprises à partir des secteurs traditionnels de notre intérêt prioritaire (routes et barrages) vers d'autres segments au moins aussi prometteurs, tels que la construction de centrales électriques à partir de sources renouvelables, la gestion des ressources en eau et des déchets.
- 3) Recourir de plus en plus aux Partenariats Public-Privé (PPP) en favorisant la création de consortiums italo-africains en mesure de suivre toutes les phases des projets « clés en main », depuis la conception, à la construction, à la phase délicate de la gestion des ressources, puisque la demande africaine nécessite de plus en plus de « paquets » complets qui prévoient aussi un soutien financier aux investissements.
- 4) Ne pas se limiter, précisément, au rôle traditionnel de la participation aux appels d'offres, mais viser à l'obtention de projets « clés en main », apportant également une partie du capital, surtout en recourant à l'utilisation de la disponibilité de Cassa Depositi e Prestiti et SACE (les opérations de SACE ont connu une augmentation substantielle en Afrique subsaharienne au cours de ces dernières années : de 675 millions d'exposition en 2011 à 4,3 milliards en 2018).
- 5) Assurer une participation des institutions et du monde entrepreneurial aux grands événements économiques organisés sur le Continent par les Banques multilatérales de développement (par exemple, le « Forum sur la promotion de l'investissement en Afrique » promu par la Banque Africaine de Développement) au cours desquels les projets prioritaires sont présentés et le réseautage peut être optimisé.

Dans le cadre des initiatives consacrées à l'Afrique, la Farnesina a encouragé l'organisation de nombreux événements en Italie afin d'approfondir les réalités africaines d'intérêt pour les entreprises italiennes telles que les forums d'affaires, les présentations de Pays et les séminaires sur des secteurs spécifiques (par exemple l'urbanisation), ainsi que de nombreuses missions économiques (souvent aussi dirigées par des Autorités politiques) et vise à continuer sur le chemin tracé avec une attention croissante.

Enfin, il ne faut pas négliger le thème de l'innovation technologique et de la connectivité digitale, qui pourrait contribuer au développement continental, en particulier des nombreuses jeunes générations africaines, par le biais du soi-disant « leapfrogging ». Un exemple en est la très

forte croissance du nombre de start-up africaines, qui est en train d'avoir un impact positif sur la croissance continentale dans divers secteurs. Entre autres : l'agriculture et l'agro-industrie ; le secteur de la logistique et des transports ; le financement participatif et le crowdsourcing; l'énergie (notamment dans le photovoltaïque). Tous les domaines dans lesquels il y a une transformation des chaînes de valeur africaines, une plus grande intégration dans les circuits de production mondiaux et un transfert plus intense de services et de connaissances à l'intérieur du Continent.

L'un des principaux résultats de l'action italienne dans le secteur de l'innovation et de l'entrepreneuriat est le projet Africa Innovation Leaders (AIL), conçu sous la présidence italienne du G7 en 2017. Le projet, attribué au Politecnico di Milano et au Politecnico di Torino, a touché 6 pays du Continent africain : Tunisie, Niger, Nigeria, Ethiopie, Kenya, Mozambique.

Ce projet a été orienté à promouvoir l'innovation sur le Continent africain et en particulier à adopter la « Next Production Revolution » qui pourrait représenter un parcours pour faciliter la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) sur le Continent tout en contribuant à réduire l'écart potentiel au cas où l'Afrique serait exclue des processus d'innovation dans la fabrication et les infrastructures. L'AIL se configure comme un projet d'autonomisation, de formation de formateurs et de leaders dans divers secteurs : l'agriculture et l'irrigation numérique, l'énergie, la digitalisation des systèmes de production. Les 18 premiers leaders ont été sélectionnés parmi 450 curricula de haut niveau et sont des professionnels capables de créer des contacts stables entre leur pays d'origine et l'Italie, attirant le secteur privé local et le secteur privé italien.

Développement durable, coopération au développement et lutte contre le changement climatique



Vol humanitaire
de la Coopération
italienne
à Khartoum,
septembre 2019

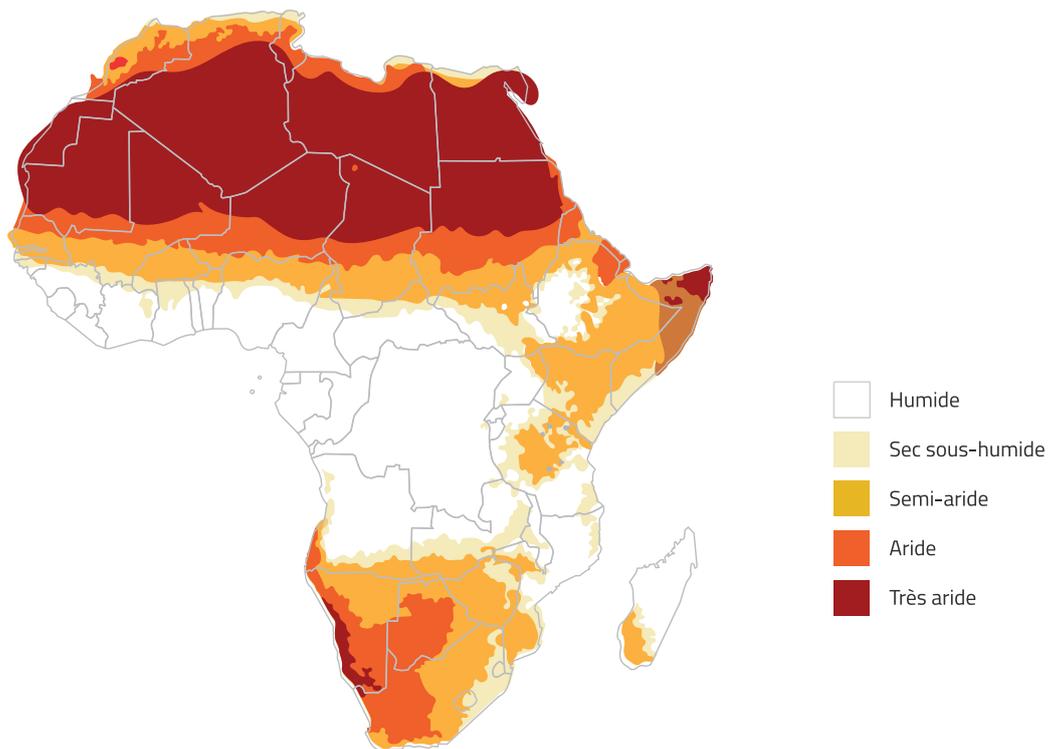
Le développement durable est l'une des priorités de l'action de l'Union Africaine, tel qu'il a été réaffirmé dans l'Agenda 2063.

Conformément aux priorités énoncées dans ce document et dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, notre engagement envers le Continent africain, également par le biais de la Coopération italienne, se traduit par des initiatives visant à créer les conditions essentielles au développement durable, en prenant en considération les changements climatiques. Le Continent africain est aggravé par de multiples tensions et une faible capacité d'adaptation et de résilience aux impacts du changement climatique. Les complexes aspects gouvernementaux et les conflits internes actuels, joints à un accès limité au capital, au savoir, à l'infrastructure et à la technologie, rendent particulièrement difficile la possibilité d'accroître la capacité d'adaptation à la vulnérabilité climatique des Pays africains. Le 5ème rapport d'évaluation de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), « Impacts, Adaptation et Vulnérabilité » (2014), a mis en évidence les impacts futurs substantiels sur les écosystèmes africains ainsi que sur la population du Continent. L'augmentation de la température moyenne annuelle, par rapport à la température moyenne à la fin du XXe siècle, dépassera probablement +2 °C en Afrique d'ici la fin du siècle. En outre, la variation du régime de précipitation amplifiera les tensions existantes sur la disponibilité en eau, amplifiant ainsi la vulnérabilité des systèmes agricoles. Enfin, l'accès insuffisant à l'eau potable et aux soins de santé, joint à une insécurité alimentaire accrue et à une faible éducation, augmentera le risque des problèmes de santé liés au climat.

Les projets italiens visent à conjuguer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, par le biais de mesures d'adaptation aux changements climatiques, de la sauvegarde de la biodiversité, de la gestion des terres et des ressources en eau, en prêtant une attention de plus en plus accrue aux interactions entre l'agriculture et la santé, l'énergie et l'environnement.

Actions concrètes: En Afrique se situent 11 des 22 Pays prioritaires pour la Coopération italienne au Développement, dont 8 appartiennent à la catégorie des Pays les moins avancés. Au cours de ces dernières années, les circonstances politico-économico-environnementales à l'origine des phénomènes migratoires ont accru l'importance de certaines macro-régions, au sein desquelles les Pays prioritaires et non prioritaires sont traités de manière synergique ; même si les premiers disposent de la majorité des ressources, les seconds sont loin d'être secondaires, tant dans le contexte des programmes à valeur régionale que dans le cadre d'interventions ponctuelles, souvent d'une taille et d'une importance considérables. Par le biais d'un partenariat renouvelé

L'AFRIQUE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



avec l'Afrique, la Coopération italienne a choisi d'adopter une approche coordonnée avec celle des autres donateurs, qui est axée sur les exigences de la population et comprend à la fois l'aide immédiate, la stabilisation et le développement.

En ce qui concerne la coopération environnementale, notre Ministère de l'Environnement a conclu, ou est en train de négocier, 22 Mémoires d'Entente (MoU) avec les Pays africains qui visent à soutenir nos partenaires dans la lutte contre le changement climatique. En particulier, les activités envisagées par les MoU portent sur la gestion et le traitement des eaux, sur la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Le Ministère de l'Environnement a également financé, en étroite collaboration avec FAO et UNDP, le Centre pour le Développement Durable de l'Afrique, sis à Rome, ayant l'objectif de faciliter l'échange d'informations sur l'efficacité, les synergies et les complémentarités des initiatives actuelles en faveur du développement durable sur le Continent africain. Les domaines de collaboration identifiés comprennent l'impact du changement climatique et de la dégradation environnementale sur la production agricole africaine, les problématiques liées à la sécurité alimentaire et aux ressources en eau, ainsi que l'accès à une énergie fiable, durable, moderne et abordable.

La coopération environnementale dans les zones où il existe des situations de vulnérabilité (le bassin du lac Tchad est exemplaire à cet égard) est d'autant plus importante à l'égard du rapport désormais établi entre changement climatique et sécurité, le changement climatique étant considéré comme un multiplicateur de risques géopolitiques, tels que la pauvreté, la corruption, le terrorisme et les flux migratoires. Pour cette raison, l'action en faveur de la protection de l'environnement devra avant tout se concentrer sur les écosystèmes les plus fragiles, tels que les régions arides et semi-arides de la Corne de l'Afrique et du Sahel, où de nombreux Pays d'intervention de la Coopération italienne y figurent déjà.

De plus, la Coopération au Développement, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (UNDRR) et le Service national de la Protection Civile italienne, est impliquée dans un projet visant à renforcer les capacités africaines (au niveau continental, régional et national) de réduction des catastrophes, d'alerte précoce et de coordination de la réponse en cas d'événements climatiques extrêmes.

Une attention particulière au Continent africain sera également accordée à l'occasion de la co-Présidence italienne, avec le Royaume-Uni, de la COP-26 en 2021. Dans le cadre de notre co-Présidence de la COP 26, outre le déroulement de rendez-vous tels que la Pré-COP et l'événement « Youth4Climate 2021 », qui offrira un espace participatif pour les demandes des jeunes, nous organiserons une occasion de rencontre avec les Pays de l'Afrique, initialement prévue pour 2020 et reportée à cause de la pandémie de COVID-19. Cet événement sera une

occasion importante de dialogue sur des questions cruciales telles que, entre autres, la durabilité, l'adaptation aux changements climatiques, la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification.



Remise de diplômes
aux étudiants
de l'Université
Nationale somalienne,
Mogadiscio, 2019

Coopération culturelle et scientifique

Culture

La promotion culturelle en Afrique subsaharienne a joué un nouveau rôle au cours de ces dernières années, soit en raison des profondes transformations politiques, sociales et économiques qui ont touché la plupart des Pays africains, soit parce que la culture peut représenter un point de référence dans le processus de réconciliation sociale et ethnique traversé par beaucoup d'entre eux.

Le patrimoine culturel de l'Afrique est riche, mais il n'est pas toujours valorisé à la hauteur de ses potentialités. Il est inextricablement relié au potentiel touristique, qui a lui aussi des marges de développement très larges sur le Continent. Sur les deux côtés de la revalorisation culturelle et touristique, qui apporterait des nouvelles entreprises avec des emplois et de la richesse, l'Italie peut et doit faire beaucoup à l'avenir, en raison de son expérience et de sa tradition dans ces secteurs.

Dans ce contexte, l'engagement de l'Italie doit être caractérisé non seulement en tant qu'un effort de promotion de la culture de notre Pays, mais aussi et surtout en tant qu'une action visant à construire des relations culturelles solides et durables fondées sur les concepts de coopération et de dialogue, par le biais des échanges des expériences et des initiatives culturelles et artistiques qui peuvent avoir une incidence positive sur le contexte local.

Des villes telles qu'Asmara et Addis-Abeba peuvent être considérées comme le symbole de notre intervention sur le patrimoine artistique et historique local. Les missions archéologiques en Afrique, financées par le MAECI et par la contribution d'organismes, de fondations et d'entreprises, revêtent également une importance particulière en tant qu'outil pour promouvoir un développement socio-économique durable du Continent et pour encourager la reconnaissance des diversités et de leur coexistence pacifique.

D'ailleurs, investir dans la culture en Afrique signifie perpétuer ces liens humains et personnels, avant même qu'institutionnels et politiques, qui représentent un point qualifiant de notre histoire sur le Continent. Il suffit de penser à l'empreinte des missionnaires comboniens au Soudan, au Soudan du Sud et en Ouganda, ou des Capucins et des Salésiens en Angola, dont l'héritage demeure vivant et tangible aujourd'hui, ou même des Missionnaires xavériens au Burundi et en Sierra Leone et de la Consolata en Tanzanie. Sans compter l'Université Nationale Somalienne de Mogadiscio, fondée par l'Italie, qui continue à être la seule institution universitaire encore active dans le Pays après le déclenchement de la guerre civile en 1992, ou l'Ecole italienne d'Addis-Abeba. A inscrire également dans cette tradition est sans doute la récente réouverture de l'Institut culturel italien (IIC) de Dakar, qui vient s'ajouter aux trois autres instituts en Afrique subsaharienne.

Actions concrètes: A cet engagement consolidé dans le domaine de l'éducation traditionnelle, notre Pays associe de plus en plus des initiatives visant à promouvoir le développement des capacités entrepreneuriales locales. L'un des projets italiens les plus importants dans le secteur est appelé E4Impact, une initiative à but non lucratif impliquant 15 Pays, ayant la triple mission

de formation entrepreneuriale, d'encouragement de la collaboration entre les entreprises italiennes et africaines, d'amélioration de la qualité des Universités locales grâce à la création de partenariats avec les Universités italiennes.

Ces projets de formation ont un effet multiplicateur qui conduira à la création de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois, déclenchant un cercle vertueux de travail-formation-travail avec un effet bénéfique sur les jeunes économies émergentes de l'Afrique.



70 ans du génie italien
– Semaine de la mode
en Afrique du Sud,
Johannesburg, 2019

Science

La coopération scientifique entre l'Italie et l'Afrique s'est révélée au fil du temps une ressource stratégique pour la projection italienne au sein du Continent. Les secteurs dans lesquels cette collaboration est devenue un outil fondamental de « diplomatie scientifique » ayant un impact significatif sur les Pays participants sont nombreux. Dans ce cadre, la physique théorique, les biotechnologies, le génie génétique et l'aérospatiale jouent un rôle important.

Du point de vue des accords bilatéraux, l'Italie a signé des accords scientifiques et technologiques

avec l'Algérie, l'Égypte et l'Afrique du Sud pour financer des projets conjoints de recherche et de mobilité entre les chercheurs. Actuellement, deux Attachés scientifiques travaillent sur le Continent africain, à Pretoria, en Afrique du Sud, et au Caire, en Égypte.

En témoignage ultérieur de la valeur stratégique de la coopération scientifique et technologique dans la région, le MAECI a récemment décidé d'établir de nouveaux postes d'Attachés scientifiques auprès des Ambassades de Nairobi et de Dakar, afin de saisir les multiples opportunités offertes par un marché en forte croissance potentielle et constante.

Dans le secteur aérospatial, la valorisation du Centre Spatial « Luigi Broglio » de Malindi, au Kenya, pourra constituer un canal supplémentaire de l'engagement de l'Afrique dans un secteur dynamique de l'économie de l'avenir, d'une importance stratégique croissante.

Dans le contexte multilatéral, un rôle majeur est revêtu par le Pôle de Trieste, qui, également en étroite collaboration avec UNESCO, comprend des instituts de recherche d'excellence et des programmes axés spécifiquement sur l'Afrique, ayant une attention spéciale à la recherche et, en particulier, à la formation des femmes.

Dans le domaine scientifique, la collaboration entre les États européens et africains peut produire des effets bénéfiques ayant plus d'impact sur les populations au sein du Continent. La recherche italienne participe à divers projets de coopération scientifique et technologique non seulement au niveau bilatéral, mais surtout dans le cadre de projets européens, qui, notamment dans le cadre du programme Horizon 2020, ont représenté un canal préférentiel de partenariat avec les Pays africains.

Actions concrètes: En perspective, le renforcement du support italien à la recherche africaine garantira non seulement des retombées positives sur le progrès scientifique-technologique des Pays concernés, mais contribuera également à la consolidation des économies africaines en assurant des rendements dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Dans cette optique, des initiatives particulièrement méritoires sont représentées par: le nouvel Institut de l'Afrique de l'Est pour la Recherche de base (EAIFR), un centre régional UNESCO pour la coopération scientifique et technologique; les activités de formation et le transfert de programmes technologiques en faveur des Pays confrontés à des crises internes et internationales, ainsi qu'à des calamités naturelles.

Priorités Géographiques

Afrique Méditerranéenne

En Libye, l'engagement de l'Italie pour la stabilisation du Pays demeure prioritaire et ancré aux principes de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. La stabilisation permanente et durable de la Libye est une condition indispensable pour combattre efficacement, en collaboration avec les Autorités libyennes, la menace terroriste, prévenir les flux migratoires irréguliers et la traite des êtres humains, ainsi que protéger les intérêts liés à l'énergie et, plus en général, les intérêts économiques et commerciaux de notre Pays. Fermement convaincus qu'il ne peut y avoir de raccourci militaire, nous soutenons les efforts des Nations Unies dans le cadre du « Processus de Berlin » pour une solution politique de la crise libyenne qui promeut la pleine pacification et le retour à la normalité du Pays. La conclusion d'un accord pour cessez-le-feu des deux côtes, en octobre 2020, et la poursuite du dialogue politique intérieur représentent des signes importants, qui doivent être ultérieurement encouragés et protégés des interférences négatives de « spoilers » extérieurs soient-ils libyens ou étrangers. La présence à Tripoli de notre Ambassade - la seule d'un Pays occidental - révèle le profond engagement de notre action pour le Pays.

La centralité du dossier libyen ne doit pas faire oublier la complexité des équilibres existants dans les autres Pays de la région. Dans un scénario régional qui reste caractérisé par une forte instabilité, l'Italie prête une attention particulière à des dynamiques encourageantes telles que les changements en cours dans le cadre politique interne en Algérie. L'Italie a toujours assuré son soutien à Alger, évitant toute ingérence dans les dynamiques internes et souhaitant en même temps une évolution qui prend en considération les aspirations légitimes de la population algérienne. L'Algérie s'est engagée sur un parcours politique et institutionnel qui offre des opportunités importantes pour l'avenir des relations entre Rome et Alger. L'Italie est donc prête à renforcer davantage la coopération bilatérale dans les nombreux secteurs d'intérêt mutuel dans les domaines politique, économique, énergétique, sécuritaire et culturel. En Tunisie aussi - jeune démocratie née au lendemain du printemps arabe - l'Italie est appelée à maintenir un très haut niveau d'attention et d'engagement, à l'appui des institutions locales avec lesquelles notre Pays entend travailler avec détermination pour renforcer les multiples domaines d'intérêt commun, à partir de la coopération économique et de la gestion des flux migratoires, en faveur d'une croissance économique inclusive et en mesure de répondre aux attentes croissantes d'une population qui, dans ce Pays comme dans le reste de la région et du Continent, est peuplé par une très large majorité de jeunes. L'attention de l'Italie à l'égard du Royaume du Maroc est également constante : c'est « une île de stabilité » dans la région du Moyen-Orient / Afrique du Nord et un partenaire de référence. Ceci a d'ailleurs été témoigné par la récente conclusion en 2019 d'un « Partenariat Stratégique Multidimensionnel » qui a donné un nouvel élan aux liens bilatéraux en leur attribuant un horizon de grande envergure.

L'Égypte aussi, Pays charnière entre la Mer Méditerranée et la Mer Rouge, joue un rôle stratégique

sur le Continent africain. Il suffit de penser, par exemple, à la contribution possible de l'Égypte au développement du Continent dans l'interconnexion régionale, par le développement des infrastructures de transport et dans le secteur de l'approvisionnement énergétique, à la lumière des ressources offshore extraordinaires de gaz naturel. L'intérêt de l'Italie pour la structuration d'une coopération tous azimuts en Afrique avec Le Caire ne définit pas notre détermination à continuer de demander une clarification totale sur le meurtre barbare de Giulio Regeni, afin que les coupables puissent être traduits en justice le plus rapidement possible.

La nature stratégique des relations avec les Pays de la rive sud de la Mer Méditerranée est suivie avec une attention prioritaire aussi dans le cadre de la Politique de Voisinage Sud de l'UE, qui comprend les quatre Pays de l'Afrique du Nord (outre Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie). L'Italie soutient l'exigence d'une relance stratégique du partenariat euro-méditerranéen sur la base d'un nouveau paradigme de gestion conjointe des «biens communs euro-méditerranéens», à savoir l'intensification de la coopération en matière de climat, d'environnement – y compris les ressources énergétiques – et de la digitalisation, et sur un engagement plus actif des Pays de la Mer Méditerranée en matière de sécurité (y compris la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration clandestine).

Actions concrètes: L'Afrique méditerranéenne est profondément liée au reste du continent. Cela est témoigné par les dynamiques des flux migratoires, l'esprit d'appartenance commune à l'Union Africaine et les interconnexions des différents dossiers africains. L'histoire récente a démontré que la sécurité de notre Pays dépend aussi de ce qui advient sur la rive méridionale de la Mer Méditerranée, en ce qui concerne les trafics irréguliers d'êtres humains, d'armes et de substances illégales et des activités terroristes. Investir dans l'Afrique du Nord c'est avant tout investir dans notre propre sécurité. Mais pas seulement : car notre investissement ne se limite pas à la sphère de la stabilisation politique, mais comprend aussi les volets de la dimension économique, sociale et culturelle.

Corne de l'Afrique et Mer Rouge

La Corne de l'Afrique est sans aucun doute la région où notre présence dans la partie subsaharienne est la plus profondément enracinée, en raison des relations historiques, et par une forte appréciation des interlocuteurs régionaux pour notre rôle.

Un tiers du commerce maritime mondial environ passe par le golfe d'Aden, ce qui a toujours donné à la région une importance fondamentale, mais aussi une forte instabilité. Au cours de ces dernières années, la Corne est devenue un champ de compétition politique, économique et militaire, se plaçant au centre d'un arc de crise plus large, qui s'étend du Soudan au Yémen et sur lequel se croisent les intérêts d'un nombre d'acteurs croissants. La contribution bilatérale et européenne à la création de nouvelles bases pour la paix, la stabilité et le développement, ainsi que la sécurité des trafics maritimes, la lutte contre l'extrémisme violent, la piraterie et les trafics illicites, assume donc un caractère prioritaire dans notre agenda actuel et futur. Le soutien au parcours institutionnel de la Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud et l'intensification du dialogue politique et économique avec l'Éthiopie, le Kenya et Djibouti revêtent aussi d'une importance primordiale.

En outre, il est également fondamental d'assister les États de la région (surtout Somalie et Soudan) dans le parcours de normalisation de leurs relations avec la Communauté internationale, et en particulier avec les Institutions Financières Internationales (IFI). Il s'agit d'un parcours qui devra être soutenu et encouragé afin de favoriser l'accès au crédit international des partenaires régionaux (comme cela s'est produit l'année dernière avec la Somalie par l'octroi d'un prêt relais pour l'apurement des arriérés avec les IFI), qui est encore plus essentiel dans la phase pandémique actuelle.

Actions concrètes: La Corne de l'Afrique (dans une dimension élargie jusque à la Mer Rouge) traverse une phase historique délicate, dans laquelle on assiste - dans presque tous les Pays de la région - à une confrontation politique, sociale et économique entre les dynamiques centripètes (centralisation du pouvoir, inclusion, interdépendance) et les dynamiques centrifuges (séparatisme, exclusion, indépendance).

L'Italie, d'autant plus avec le Brexit, est appelée à une tâche centrale soit au niveau européen soit en ligne avec ses intérêts nationaux, c'est-à-dire préserver l'attention maximale de l'Union Européenne sur la Corne et, en même temps, assumer un rôle de leadership croissant pour assurer la stabilité, la paix et le développement des Pays de la région.

L'appui au multilatéralisme et au renforcement fonctionnel des organismes régionaux tels que l'UA et IGAD devra être confirmé par le maintien d'un effort financier visant à assurer leur efficacité décisionnelle, par le biais de canaux financiers expérimentés et viables tels que:

- l'Italian African Peace Facility (le Fonds italien pour la paix en Afrique) - IAPF, au profit de l'Union Africaine, pour la croissance des niveaux de formation du personnel civil et militaire engagé dans les scénarios les plus complexes;

- le si-dit «Decreto Missioni», au support des
 - activités de capacity building dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
 - processus de médiation pour la paix et la gouvernance dans les Pays tels que le Soudan du Sud (par le biais d'IGAD).

Ensuite, il sera opportun de maintenir un rôle de premier plan en Somalie, en termes de présences apicales dans les missions et opérations PSDC de l'UE.

Profitant de la présidence du G20 en 2021, l'Italie sera aussi en mesure de stimuler un débat concret sur la conception de nouvelles formules d'accès au crédit international pour les Pays les plus indigents dans la région.

Un rôle tout à fait particulier sera revêtu aussi par les activités de coopération au développement. Dans ce contexte, le maintien du caractère prioritaire de la coopération italienne des Pays tels que la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan, s'ajoutant au renforcement des mécanismes interrégionaux de coordination et de programmation, pourra représenter des éléments centraux pour le renforcement d'un récit italien consacré à la stabilité, au développement et à la protection des couches vulnérables des populations de la région.

Le Sahel

Suite à la crise libyenne, la région du Sahel s'est de plus en plus configurée comme la véritable frontière méridionale de l'Europe, acquérant pour l'Italie un caractère stratégique du point de vue de la sécurité, de la gestion du phénomène migratoire et de la lutte contre les trafics illicites de toutes sortes qui ont trouvé un terrain fertile dans le fragile tissu social, économique et institutionnel de la bande sahélienne. Dans cette région, déjà historiquement caractérisée par la précarité socio-économique, la vulnérabilité environnementale, la fragmentation communautaire et la réduction de la présence de l'État, au fil des années se sont ajoutés de nouveaux facteurs d'instabilité, tels que les changements climatiques, l'expansion démographique, la volatilité économique mondiale et l'avancée de l'extrémisme djihadiste dans cette partie de l'Afrique.

De vastes régions des États sahéliens échappent encore au contrôle des gouvernements centraux et l'activité des nombreuses organisations criminelles et terroristes, imputables à la galaxie d'Isis et d'Al-Qaïda, s'est enracinée autour du Bassin du Lac Tchad, entre Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad, et le long des frontières poreuses du triangle Liptako-Gourma entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. D'ici, ces groupes menacent d'étendre leur influence au Sud vers les Pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana, avec le risque de voir concrétiser leur accès au trafic du Golfe de Guinée.

Les facteurs d'instabilité communs aux Pays de la région risquent de souder les nombreux théâtres de crise locale dans un seul espace continu d'insécurité au cœur de l'Afrique, entraînant des conséquences déstabilisatrices aussi pour l'ensemble de la zone euro-méditerranéenne. Il est donc nécessaire d'approfondir le partenariat avec les pays du Sahel et les organisations régionales afin de garantir le renforcement des institutions locales et fournir des réponses politiques de long terme aux causes profondes de l'instabilité.

Actions concrètes: Dans le cadre de la nouvelle Coalition internationale pour le Sahel et de concert avec nos partenaires européens, l'Italie assurera un engagement croissant en faveur de la stabilisation de la région, en promouvant le juste équilibre entre la contribution sur le plan de la sécurité et de la coopération, du renforcement des institutions et de la Coopération au développement avec ses partenaires européens. L'Italie favorisera en outre l'élargissement du partenariat international en soutien du G5 Sahel, en promouvant une participation engagée d'organisations régionales telles que la CEDEAO et l'Union Africaine et en approfondissant le dialogue avec les partenaires extra-européens comme les Etats-Unis.

Sur le plan bilatéral, l'Italie poursuivra le renforcement de sa présence diplomatique dans la région, déjà entrepris ces dernières années avec l'ouverture de représentations diplomatiques au Niger, en Guinée et au Burkina Faso, auxquelles s'ajoutera l'ouverture d'une nouvelle Ambassade au Mali. Ce renforcement sera accompagné par une intensification de visites politiques au plus haut niveau et par la poursuite d'une coopération encore plus étroite avec le G5 Sahel. En ce

contexte, il sera crucial de soutenir la collaboration entre le Secrétariat du G5 Sahel et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour l'adaptation de la Force Conjointe du G5 Sahel aux normes du droit international humanitaire au cours des opérations policières contre les groupes terroristes.

L'action de l'Italie au profit de la sécurité de la région se poursuivra également à travers les activités menées par la MISIN (mission militaire bilatérale de formation des forces du Niger) et par la participation de notre Pays à des missions civiles et militaires de l'UE, telles qu'EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger et à la mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA).

L'Afrique Australe

L'Afrique australe est une zone importante pour les initiatives italiennes non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans les domaines culturel et scientifique. L'Angola et l'Afrique du Sud peuvent être considérés comme les deux protagonistes politiques et économiques de la région. En effet, les deux Pays jouent un rôle fondamental dans le démarrage de processus vertueux en Afrique, avec l'Afrique du Sud – une économie motrice sur le Continent malgré les récentes difficultés imposées par une situation économique défavorable et par la pandémie Covid-19 – Pays promoteur actif de l'intégration économique régionale, et l'Angola du Président Lourenço, actuellement engagé dans la pacification de la région des Grands Lacs et modèle de lutte contre la corruption. L'Italie peut se targuer d'excellentes relations avec les deux Pays, comme en témoigne la visite du Président Mr. Mattarella en Angola en 2019, qui abrite, entre autres, d'importants investissements ENI, et par le biais des nombreuses et fructueuses collaborations qui relient Rome et Pretoria tant d'un point de vue commercial que scientifique et technologique.

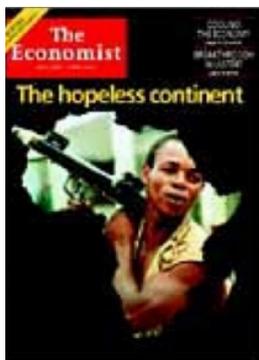
En outre, la visite officielle du Président mozambicain Nyusi à Rome en juillet 2019 a également relancé les relations entre Rome et Maputo, un autre partenaire clé de notre pays dans la région. L'amitié historique entre l'Italie et le Mozambique trouve son fondement dans le rôle central joué par notre Pays lors des négociations qui, en 1992, ont mis fin à la guerre civile, et ont abouti à la signature des Accords de Paix du 6 août 2019. En ce qui concerne la coopération économique, l'Italie a été le premier investisseur européen et le troisième au Mozambique pour la période 2012-2019, avec une activité très importante d'ENI dans le offshore des côtes mozambicaines pour l'exploration de grands gisements gaziers et des potentialités dans les secteurs des infrastructures, des transports et de l'agroalimentaire. Toutefois, l'État mozambicain est aujourd'hui menacé par l'aggravation de la crise terroriste dans la province de Cabo Delgado dans le Nord du Pays. La province, riche en ressources naturelles et en gisements gaziers offshore, est victime depuis quelques années d'attaques terroristes, qui ont culminé récemment avec l'occupation du port de Mocímboa da Praia par des miliciens islamistes, qui se sont déclarés membres de l'organisation terroriste Al-Shabaab. Conscient de ses difficultés à faire face à cette situation préoccupante dans le Nord du Pays, le Gouvernement de Maputo a récemment demandé l'assistance de l'Union européenne, qui est prête à coopérer avec le Mozambique afin de trouver une solution à la crise.

Actions concrètes: Les intenses contacts institutionnels de ces dernières années, visant également à approfondir le partenariat économique-commercial, devront être maintenus et renforcés par de nouvelles visites politiques dans les Pays de la région, dès que la situation sanitaire mondiale le permettra.

L'Italie a toujours encouragé, lors des forums multilatéraux, l'établissement de normes plus

élevées de respect des droits de l'homme dans les pays de l'Afrique australe. En outre au cours de ces dernières années, notre Pays a également accordé une attention particulière à la protection de l'environnement, en négociant des accords dans ce domaine avec plusieurs États de la région. Il est donc fondamental que nous poursuivons cet effort.

Enfin, il faut tenir compte des grandes problématiques de sécurité qui touchent certaines zones de la région. La crise terroriste à Cabo Delgado, ainsi que la dramatique situation sécuritaire dans les provinces à l'Est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs – à la frontière avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda – risquent de compromettre les effets prometteurs mais fragiles des résultats du développement. L'Italie, avec l'Union européenne, devra continuer à suivre l'évolution de la situation afin de comprendre quelle est la meilleure approche à adopter pour faire face aux défis posés par les nombreux groupes terroristes et rebelles, garantissant l'assistance aux Pays de la région qui ont besoin d'un support au nom de la stabilité, de la sécurité et de la paix.



Couvertures «The Economist» qui représentent les différentes perceptions du Continent africain au cours du temps

Conclusions et lignes d'action

Conclusions et lignes d'action

Le dialogue avec l'Afrique est nécessairement destiné à s'imposer comme question capitale pour notre Pays, pour des considérations évidentes de nature stratégique, historique, géographique, économique et culturelle. Le Continent deviendra le plus peuplé et le plus jeune dans les années à venir, et sera au centre de dynamiques multiples et complexes : conflits et pauvreté dans certains Pays, stabilité et croissance économique dans d'autres, risques de prolifération du terrorisme, changements climatiques, influence des acteurs extérieurs. Sans compter de l'impact de la crise pandémique, qui pourra rendre certains phénomènes plus complexes ou accélérer de nouvelles dynamiques (par exemple, l'intégration continentale ou la digitalisation).

Sur cette toile de fond, il est plus que jamais nécessaire d'avoir une vision stratégique de nos relations avec l'Afrique et une action inspiratrice et stimulante au sein de l'UE.

À l'époque actuelle, où l'on a tendance à rechercher des solutions immédiates et à court terme, la complexité des scénarios africains nous oblige plutôt à adopter des approches à moyen et à long terme. D'ailleurs, d'un point de vue historique, l'affirmation des États indépendants en Afrique est relativement récente, car le processus de décolonisation s'est conclu dans la dernière partie du siècle dernier, il serait donc utopique de penser à obtenir des résultats immédiats (stabilité, plein emploi, fin des flux migratoires, bien-être répandu sur l'ensemble du Continent).

Sur la base de cette prise de conscience, de manière analogue à ce qui a été fait par d'autres partenaires de l'UE (France, Royaume-Uni et Allemagne), il est donc nécessaire de développer une action tous azimuts qui soit permanente, non occasionnelle, et surtout convaincante.

La réponse au défi africain réside dans une plus grande attention politique aux spécificités de l'Afrique, en allouant les ressources financières nécessaires au Continent, conformément aux dispositions de l'Agenda des Nations Unies 2030, qui exigent une convergence de l'Aide Publique au Développement global vers le 0,7% du revenu national brut; dans un engagement à long terme, constant et efficace, capable d'unir la politique et la société civile dans l'objectif d'un véritable partenariat égalitaire italo-africain.

Sur la base des lignes d'action et des principaux contextes régionaux africains décrits ci-dessus, l'Italie devra donc concentrer son action en Afrique sur les priorités suivantes:

1. Renforcer les relations politiques avec les Pays africains par le développement de notre réseau diplomatique et l'intensification du programme de visites politiques au plus haut niveau, lorsque la fin de la pandémie le permettra ;
2. Poursuivre et étendre les activités d'entraînement, de formation et de capacity building dans le secteur de la paix et de la sécurité, au niveau européen et bilatéral, surtout dans les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique ;
3. Promouvoir la création d'emploi en Afrique par le biais d'initiatives économiques et de formation;

4. Maintenir ouvert le canal de la coopération au développement, en tenant également compte de la ressource considérable représentée par les initiatives de coopération conduites en parallèle par les fondations, les entreprises, les groupes bancaires, les organismes privés, les associations ;
5. Approfondir et intensifier le dialogue avec l'Union Africaine et les organisations régionales continentales ;
6. Continuer d'accorder la plus grande attention à la gouvernance et aux droits de l'homme, en tant que facteurs essentiels pour la prévention des conflits ;
7. Renforcer le partenariat avec les Pays africains d'origine et de transit des flux migratoires;
8. Mettre davantage l'accent sur la promotion du commerce et le développement des investissements, par le biais de foires, de missions de systèmes, de présentations de Pays, d'expositions, en assurant, autant que possible, une meilleure couverture financière pour les initiatives économiques en Afrique ;
9. Promouvoir des initiatives dans le domaine culturel, le développement du secteur du tourisme, la collaboration dans le domaine scientifique ;
10. Favoriser le processus de l'intégration continentale : dans sa dimension politique, visant à affirmer le rôle de l'Union Africaine et des organisations régionales en tant qu'acteurs centraux dans la résolution des crises africaines, et dans sa dimension économique, afin de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Libre-Echange Continental - ZLECAf.